

**LA SOCIÉTÉ CIVILE ESPAGNOLE AU CŒUR DES DYNAMIQUES  
MIGRATOIRES**

**CASSANDRA FOURNIER**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise en mondialisation et développement international

École de développement international et mondialisation  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Cassandra Fournier, Ottawa, Canada, 2023

## REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien et la participation de nombreuses personnes. Pour commencer, j'aimerais remercier ma directrice de thèse, Professeure Hélène Pellerin, pour son appui indéfectible tout au long de cette recherche. Malgré son horaire très chargé, elle a su faire de la place pour ma thèse, et je lui en suis infiniment reconnaissante, car ce travail ne serait certainement pas le même sans son soutien.

Je tiens également à remercier les deux évaluateurs de cette thèse, Professeur Stephen Baranyi et Professeure Maïka Sondarjee, dont les commentaires ont enrichi mon travail et nourrit mes réflexions. D'ailleurs, je tiens à souligner la contribution de Professeur Baranyi à mon projet de recherche, dont il a été le lecteur, et dont la contribution a apporté des nuances essentielles à cette thèse.

J'aimerais également remercier mes parents, qui m'ont soutenu du début à la fin de ce projet qui me tient énormément à cœur, et qui ont été témoins de tout le cheminement parcouru, des premières idées au résultat final.

Enfin, ma reconnaissance est également destinée aux participants de cette thèse, soit les intervenants qui ont si gentiment accepté de me parler et sans qui cette thèse n'aura jamais vu le jour. Alejandro, Elizabeth, Joaquin, Kateryna, Llanos, ainsi qu'aux deux participants anonymes, un énorme merci. Vous faites un travail incroyable et très important, et je ne peux que vous admirer pour cela.

## RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur les actions et activités de la société civile espagnole lors des crises migratoires de 2015 et de 2022, soit la crise migratoire des réfugiés syriens et la crise migratoire des réfugiés ukrainiens. Malgré le fait que ces deux crises puissent sembler à vue première vue différente, on se rend rapidement compte que, ce qui les diffère vraiment l'une de l'autre, c'est l'accueil distinct qui fut réservé aux réfugiés. À la lumière de ce qui précède, le contexte sociopolitique au sein duquel la société civile mène ses activités a un impact sur cette dernière. Cette recherche vise à mieux saisir comment les deux contextes sociopolitiques distincts ont impacté le travail et le rôle de la société civile œuvrant auprès des populations migrantes et réfugiées en Espagne.

**Mots-clés : réfugiés, migrants, Espagne, société civile, crise migratoire de 2015, crise migratoire de 2022**

## TABLE DES MATIÈRES

<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	<b>p.1</b>
Pertinence du sujet .....	p.2
Crise migratoire de 2015.....	p.4
Crise migratoire ukrainienne de 2022.....	p.5
Objectif de recherche .....	p.7
Question de recherche et sous-question.....	p.7
Cadre conceptuel.....	p.8
Méthodologie.....	p.15
<b><u>CHAPITRE 1 - PORTRAIT DE L'ASILE EN ESPAGNE</u></b> .....	<b>p.17</b>
<b>1.1 : L'asile en Espagne: origines et histoire</b> .....	<b>p.17</b>
<b>1.2 : Politiques migratoires de l'Espagne</b>	
1.2.1 : Historique.....	p.18
1.2.2 : Actuellement.....	p.19
<b>1.3 : L'asile en Espagne</b>	
1.3.1 : L'accueil des réfugiés et migrants en Espagne.....	p.24
1.3.2 : Données sur l'accueil en Espagne.....	p.26
1.3.3 : Les critiques du système d'accueil espagnol.....	p.28
<b>1.4. : Le rôle de la société civile en Espagne dans l'accueil des migrants et réfugiés</b> .....	<b>p.29</b>
1.4.1 : Le marché de la réception.....	p.31
<b><u>CHAPITRE 2 - LA « CRISE MIGRATOIRE » DE 2015 : ENTRE CONSTRUCTION ET DÉCONSTRUCTION DU MIGRANT</u></b> .....	<b>p.33</b>
<b>2.1 : Portrait de la crise migratoire de 2015</b> .....	<b>p.33</b>

2.2.1 : L'accord entre l'Union européenne et la Turquie.....	p.36
2.2.2 : La situation dans les <i>Centros de Estancia Temporal de Inmigrantes</i> (CETI).....	p.38
2.2.3 : Les villes refuges.....	p.38
<b>2.3 : Sécurisation : la construction du migrant à travers les médias et la contre-attaque de la société civile espagnole.....</b>	<b>p.39</b>
2.3.1 : Les forces sociales alternatives.....	p.42
<b>2.4 : Conclusion.....</b>	<b>p.45</b>

**CHAPITRE 3 – LA CRISE MIGRATOIRE DE 2022 : MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ.....**

<b>3.1 : Portrait de la crise migratoire de 2022.....</b>	<b>p.47</b>
<b>3.2 : Familles d'accueil.....</b>	<b>p.50</b>
<b>3.3 : Le retour volontaire : un enjeu pour les réfugiés et la société civile.....</b>	<b>p.54</b>
<b>3.4 : L'importance des réseaux.....</b>	<b>p.57</b>
3.4.1 : La capacité d'obtenir du financement et de survivre sans aide gouvernementale.....	p.59
3.4.2 : La capacité à créer, mobiliser et agrandir son réseau afin d'assurer la survie de ses activités.....	p.60
3.4.3 : La capacité à faire appel à son capital social non pour soi, mais pour les bénéficiaires des actions de l'organisme, les réfugiés dans ce cas-ci.....	p.65
<b>3.5 : L'absence de plaidoyer : par choix et par stratégie.....</b>	<b>p.67</b>
<b>3.6 : Conclusion.....</b>	<b>p.69</b>

**CHAPITRE 4 – COMPARAISON DES CRISES MIGRATOIRES DE 2015 ET 2022.....**

<b>4.1 : Type d'activité, d'action, posée par les organismes.....</b>	<b>p.70</b>
---	-------------

<b>4.2 : Les structures préexistantes : crise de 2022.....</b>	<b>p.72</b>
4.2.1 : Les familles d'accueil pour les enfants de Tchernobyl.....	p.72
4.2.2 : Diaspora ukrainienne.....	p.72
4.2.3 : La perception imprévisible et imprévu de la guerre.....	p.74
<b>4.3 : Structure préexistante : crise de 2015.....</b>	<b>p.81</b>
4.3.1 : Influence de la crise économique de 2015 sur le financement de la société civile.....	p.75
4.3.2 : Sécurisation, rôle des médias et plaidoyer.....	p.76
<b>4.4: La sensibilisation – deux poids, deux mesures.....</b>	<b>p.78</b>
<b>4.5 : Conclusion.....</b>	<b>p.80</b>

**CHAPITRE 5 - CONCLUSION FINALE.....** p.81

**BIBLIOGRAPHIE.....** p.86

Liste des tableaux et figures.....p.94

Liste des acronymes.....p.95

## INTRODUCTION

Il est frappant de constater que la crise<sup>1</sup> migratoire de 2015 et celle de 2022 partagent plusieurs similarités, même si ces dernières ne sont pas abordées de la même façon par les médias et n'ont pas généré les mêmes réponses. D'ailleurs, les similarités entre les deux crises sont reconnues par les experts qui dénoncent un traitement inégal des réfugiés ukrainiens et syriens et qui partagent leur déception face à l'adoption de certaines mesures pour la crise de 2022 qui aurait dû être également activée en 2015 (la protection temporaire). Revenons aux ressemblances. Dans les deux cas, les réfugiés fuient (et ont fui) des violences en raison de conflits faisant rage au sein de leur pays. Un autre important point commun à souligner, c'est la vitesse à laquelle les deux crises ont évolué : rapidement, le nombre de réfugiés a dépassé le cap du million, laissant peu de temps aux États de se préparer à accueillir un nombre aussi important de réfugiés. À cet égard, le Haut-Commissaire pour les réfugiés des Nations-Unies a dit que « L'exode ukrainien est la crise des réfugiés qui connaît la croissance la plus rapide en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale » (UNHCR, 2022). Fait intéressant, la même comparaison avait été faite pour la « crise » de 2015 : « [l]a crise des réfugiés que connaît l'Europe depuis 2015 est le plus grand mouvement de population que le continent ait connu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale [traduction libre] » (Jones et al, 2017, p.2). À la lumière de ce qui précède, difficile alors de dire que ces deux « crises » sont à l'opposé l'une de l'autre : loin de là.

---

<sup>1</sup> Une crise du point de vue des autorités et États européens. Dans le reste de la thèse, le concept de crise sera utilisé, sans les guillemets. Le terme est aussi utilisé par la société civile : dans le cas de l'Espagne, on utilise parfois le terme « *crisis de refugiados* » (traduction : crise de réfugiés). Voir les sources suivantes : *La crisis de refugiados sirios y los Estados el golfo Pérsico* de l'ONG espagnole ACCEM et *Declaración del Foro para la integración social de los inmigrantes sobre la actual crisis migratoria* de l'ONG espagnole *Fundación Cepaim*.

Avant de continuer, il convient de préciser que le terme « crise » ne fait pas tout à fait l'unanimité, et qu'il reflète plutôt le point de vue des politiques, le terme reflétant la panique des autorités européennes et des États (Bittencourt, 2021 et Pérouse, 2018). Dans le même ordre d'idée, le terme crise « [...] [sous-entend] que nous assisterions à une augmentation inédite et exponentielle du nombre d'étrangers arrivant en Europe, qui mettrait en danger ses équilibres économiques et sociaux » (Akoka, 2018, p.15). Malgré le fait que les experts invalident l'idée selon laquelle un nombre incalculable de migrants tenterait de rejoindre l'Europe, les États et l'UE ont tout de même construit leur approche (c'est-à-dire, diminuer le nombre de migrants) autour de cette représentation de « crise » qui ne correspond pas à la réalité (Akoka, 2018, p.15; Blanchard et Rodier, 2016). Cependant, nous utilisons le terme de crise étant donné que la société civile a opéré dans un contexte où les autorités ont géré la situation comme étant une crise.

### **Pertinence du sujet**

Cette recherche vise à mieux saisir comment deux phénomènes migratoires similaires peuvent générer des réponses différentes : il y a suffisamment d'éléments qui permettent de faire une comparaison. Comparer les réponses en identifiant les stratégies/outils et initiatives par la société civile dans des contextes différents permet de mettre de l'avant les obstacles à l'accueil des réfugiés et migrants en contextualisant ces derniers. Ce faisant, on peut par la suite identifier les lacunes, les manques et les infrastructures nécessaires pour l'accueil des réfugiés et migrants. Ce faisant, on peut recadrer, voir redessiner la carte des acteurs venant en aide aux migrants et réfugiés et donc gérer les prochaines crises migratoires plus efficacement et humainement et d'assurer un accueil de meilleure qualité.

Dans le cas de l'Espagne, Poy Renau dénote une littérature qui s'intéresse abondamment au système d'asile et d'accueil espagnol sous trois angles distincts. Le premier, c'est le droit qui régit l'asile en Espagne : plus précisément, les difficultés et enjeux en ce qui concerne l'implémentation et l'articulation des différents lois et règlements (Poy Renau, 2022, p.59). Pour continuer, le deuxième angle s'intéresse plutôt à la question du système d'accueil d'un point de vue des politiques publiques en la matière et à la structure et l'intervention de la société civile à qui revient la gestion des procédures, de l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile. Le troisième et dernier angle d'analyse identifié par Poy Renaud a pour objet d'analyse l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile pendant et après leur séjour dans le système d'accueil (Poy Renau, 2022, p.60). Cependant, la littérature, autant sur le cas espagnol qu'en général, n'aborde pas les stratégies/outils adoptées par les organisations de la société civile qui œuvrent auprès des migrants et réfugiés, alors qu'il s'agit d'un acteur important en raison de son haut niveau d'implication. En effet, plusieurs auteurs dénoncent la très grande pression qui repose sur les épaules des ONG par rapport à l'accueil des migrants et réfugiés en Espagne (Garcés-Mascareñas et Moreno-Amador, 2020; Poy Renau, 2022).

Cette thèse examine la capacité d'organisation et d'action de la société civile, permettant donc de voir dans quelle mesure la société civile arrive à rassembler des ressources dans le but de maintenir la pérennité de ses activités, et de quelle(s) façons(s). De plus, et comme mentionné plus tôt, se pencher sur l'action de la société civile en temps de crise est pertinent, car elle est un acteur de premier plan en ce qui a trait à l'accueil et l'intégration des migrants et des réfugiés et que les États comptent de plus en plus sur cette dernière. La comparaison de deux crises migratoires (celle de 2015 et de 2022) est

l'occasion idéale de mettre en relief l'impact des contextes distincts et l'effet de ces derniers sur la société civile espagnole, étant donné les réponses différentes que ces dernières ont générées. De plus, cela permet de mieux appréhender la capacité d'action de la société civile, étant donné que les ressources fluctuent selon le contexte socio-politique.

### Crise migratoire de 2015

En 2015, l'Europe est confrontée à l'une des crises migratoires les plus importantes de son histoire et qui mettra en exergue les lacunes de l'Union européenne. La question du partage de nombre de demandeurs d'asile entre les États membres fut l'objet de nombreuses discordes. Au mois de mai 2015, un système européen de réinstallation est mis sur la table par la Commission européenne (Hassel et Wagner, 2016, p.76) dont le but consistait à assurer une répartition égale pour les États membres européens. La répartition était basée sur des critères bien précis (à titre d'exemple, le PIB, le taux de chômage, le nombre de demandes d'asile déjà déposées ainsi que la population). Le plan de réinstallation qui découle du partage fut adopté en juillet 2015 (Hassel et Wagner, 2016, p.77). L'Espagne fait partie du top 3 des pays ayant dû accueillir le plus grand nombre de demandeurs d'asile, 14.931 pour être plus exact (Guerra Sesma, 2018, p.70).

Pourtant, les discordes autour de l'accueil des réfugiés sont à première vue difficilement compréhensibles étant donné les nombreux mécanismes et normes dont est dotée l'Union européenne afin de protéger les demandeurs d'asile : « En effet, l'Union européenne s'est dotée de trois statuts communs de protection qui sont suffisamment adaptés pour répondre à leurs besoins de protection » (Tissier-Raffin, 2015, p.4). Tissier-Raffin nous indique que l'Union européenne s'appuie sur la Convention de Genève de

1951 : « Dans sa directive Qualification, l'Union européenne a ainsi établi des normes communes pour en fixer une interprétation harmonisée [...] » (Tissier-Raffin, 2015, p.4). Ensuite, nous avons la protection subsidiaire, un « statut exclusivement communautaire et complémentaire de la qualité internationale de réfugié, qui vise plus spécifiquement les victimes de violences généralisées [...] » (Tissier-Raffin, 2015, p.4). Enfin, le dernier mécanisme identifié par Tissier-Raffin, c'est la protection temporaire dont la création date de 2001 suite à la crise du Kosovo. Cette dernière est une solution pour les cas d'afflux massif de personnes déplacées. Contrairement à la crise de réfugiés ukrainienne de 2022, cette protection n'a jamais été activée pour faire face à la crise migratoire européenne de 2015. Le manque de solidarité criant et le manque de volonté politique ainsi que la libre interprétation des statuts de protection doivent être compris comme une façon pour les États membres de mieux contrôler l'accès et le séjour des étrangers, et comme la raison principale pour laquelle les mécanismes n'ont pas pu fonctionner à pleine capacité (Tissier-Raffin, 2015, p.4).

### *Crise migratoire ukrainienne de 2022*

Le conflit en Ukraine a engendré un nombre important de migrations forcées. Afin de gérer ces flux migratoires, des mesures exceptionnelles furent adoptées : en effet, l'Union européenne a activé pour la toute première fois la directive européenne de « protection temporaire », une activation qui s'est faite sans anicroche grâce à une opinion publique favorable à l'accueil des réfugiés ukrainiens, surtout dû au fort sentiment d'appartenance à l'Europe. Cette vague de réfugiés est accompagnée pour sa part de défis et d'enjeux : déjà, personne ne connaît la durée du conflit et du nombre définitif de réfugiés

que ce dernier produira. Cette incertitude rend difficile la planification de l'accueil et de l'intégration, autant sur le court terme que le long terme (González Enríquez, 2022, p.1).

L'Espagne fut un des premiers États à élargir la portée de la protection temporaire de deux manières : la première, en offrant de la protection à tous les détenteurs de résidence permanente ou temporaire quittant l'Ukraine en raison de la guerre (500.000 environ). La deuxième manière, c'est d'offrir la protection à tous les Ukrainiens qui se trouvaient sur le territoire espagnol avant le conflit, permettant donc à des individus dont le visa de touriste avait expiré de légaliser leur statut (González Enríquez, 2022, p.2). C'est la toute première fois que l'Espagne recevra un nombre aussi élevé de réfugiés à l'intérieur d'une aussi courte période de temps. Alors que le système de réception a déjà de la difficulté à fonctionner de façon efficace en raison d'un nombre élevé de cas, la solidarité des immigrants ukrainiens a permis de relâcher la pression sur le système de réception (González Enríquez, 2022, p.4-5). On note aussi que la crise migratoire des réfugiés ukrainiens de 2022 n'a pas provoqué la même réaction chez les États pour qui la question du fardeau du « partage » du nombre de réfugiés en fut une problématique en 2015 (González Enríquez, 2022, p.7).

Le fait que la protection temporaire ne fut pas adoptée en 2015 fut également pointé du doigt par d'autres comme Rodier, mais cette dernière préfère plutôt parler de discrimination que de sentiments d'appartenance afin d'expliquer le phénomène. En effet, les médias autant que les politiciens mettent l'emphase sur le fait que les Ukrainiens soient Européens (le « nous »). Les auteurs s'entendent cependant sur la même chose : il existe deux poids deux mesures, et les explications données par les États lors de la crise de 2015 (manque de ressources comme l'hébergement par exemple) ne tiennent plus la route à la

lumière de la manière dont les réfugiés ukrainiens furent accueillis (Rodier, 2022, p.23). Pourtant, il convient tout de même de s'interroger si la durée de l'élan de solidarité (et des infrastructures et programmes qui en ont découlé) durera à travers le temps, ou si la durée du conflit qui produira de plus en plus de réfugiés finira par en venir à bout. Surtout, des auteurs doutent que cela puisse laisser un précédent pour les réfugiés non originaires de l'Europe (Lacroix et Thouez, 2022). Le phénomène des familles d'accueil a pris une grande ampleur lors de la crise de 2022, mais la littérature sur ces situations souligne que l'encadrement des familles d'accueil reste flou. De plus, la littérature ne se penche pas sur le rôle que la société civile a entrepris dans la mise en place du réseau des familles d'accueil en Espagne pour les réfugiés ukrainiens, d'où la nécessité de creuser davantage le sujet.

*Objectif de recherche* : Le but de cette recherche est de mieux comprendre comment s'organise l'action de la société civile œuvrant auprès des populations migrantes et réfugiées et de comprendre si le contexte changeant des crises migratoires de 2015 et 2022 a transformé les réponses de la société civile et de quelle manière.

*Question de recherche* : *Quelle est la différence entre les réponses de la société civile espagnole face aux crises migratoires de 2015 et de 2022 et pourquoi les réponses sont-elles différentes?*

*Sous-questions*:

- Y a-t-il des différences dans le type d'activité<sup>2</sup>, d'action, posée par les organismes?

---

<sup>2</sup> Types d'activités : Les programmes et initiatives des ONG (logement, aide à l'emploi, intégration, etc.). Ces dernières englobent autant les initiatives et programmes créés par les ONG elles-mêmes ainsi que le travail qu'elles effectuent dans le cadre de programmes et initiatives gouvernementales.

- En quoi les contextes socio-politiques différents de 1) sécurisation de la migration, bien présente lors de la crise de 2015, et 2) de solidarité envers les réfugiés ukrainiens ont impacté l'action de la société civile espagnole?

Hypothèse : La capacité d'action et d'organisation de la société civile varie selon le degré d'agentivité de ces dernières et le contexte sociopolitique des crises migratoires.

## **Cadre conceptuel**

Cette section présentera les concepts qui seront mobilisés afin d'analyser la/les réponses de la société civile.

### Les contextes sociopolitiques

Les implications politiques, la réaction des États amalgamés au contexte social qui se présente tantôt distant et craintif, tantôt accueillant et bienveillant (les médias, les initiatives citoyennes, en gros, la « température » de la société face à l'accueil des migrants) (Avraham 2002; Usito, 2023). Nieto décrit le contexte sociopolitique dans la même lignée, précisant que ce dernier « [...] prend en compte les forces sociétales et politiques plus larges dans une société donnée [...] [traduction libre] » (Nieto, 2005, p.142). Étant donné que la société civile opère dans des contextes sociopolitiques complexes - au nombre de quatre - qui impacte sa capacité de réponse, ce concept sert donc à mieux saisir cette dernière.

#### *i) Les différences entre les régions de provenance des réfugiés*

Les crises migratoires ici à l'étude proviennent de conflits dans deux endroits distincts : d'un côté, nous avons le conflit syrien, une région éloignée dont les conséquences peuvent sembler se limiter qu'à une vague migratoire d'un point de vue

européen. De l'autre côté, nous avons le conflit en Ukraine, en Europe, dont les conséquences ont le potentiel de ne pas uniquement se limiter à une vague migratoire. Le fait que les réfugiés viennent de deux régions distinctes sous-tend une discrimination sur la base de ce critère. À la lumière de Nieto, le contexte sociopolitique inclut aussi la stratification sur la base de la race (entre autres), et des inégalités qui en découlent (Nieto, 2005, p.142). Ce concept met en lumière le degré de facilité à fournir une aide à l'accueil des réfugiés en raison de discriminations/préférences qui favorise les réfugiés de 2022 et défavorise les réfugiés de 2015. Les différences de régions d'origine impliquent quant à elles une perception différente des conflits au sein des institutions étatiques et supra-étatiques – c'est-à-dire, que le conflit en Ukraine est perçu comme temporaire, contrairement à celui de Syrie qui aurait le potentiel de s'étaler pendant encore un important nombre d'années.

ii) *La construction médiatique différenciée de ces crises, y compris sa dimension raciale*

Les auteurs Nieto et Arcila Calderón et al. établissent un lien entre construction des médias et attitudes de la population vis-à-vis les réfugiés (Nieto, 2005 ; Arcila Calderón et al., 2020). En effet, on note une « [...] énorme variation que l'on peut observer dans les expressions de rejet ou d'acceptation des immigrés sur les réseaux sociaux en fonction des derniers phénomènes médiatiques [traduction libre] » (Arcila Calderón et al, 2020, p.35). Les deux crises furent marquées par une couverture médiatique différenciée, construisant négativement les réfugiés de 2015, contrairement aux réfugiés de 2022 qui ont pu profiter d'une couverture positive (Perbawani, 2022; McCloskey, 2022; Ramírez-March et Montenegro, 2021; Porto 2022 ; Leconte et al, 2019; Krzyżanowski et al, 2018). Les auteurs parlent de la réaction de la population et non de la société civile. Cependant, les

propos de ces auteurs restent tout de même pertinents étant donné que la réaction de la population impacte l'appui de celle-ci aux efforts des organismes de la société civile. À la lumière de ce qui précède, cela a un impact sur les ressources que la société civile possède pour assurer ses activités (ex : dons, bénévoles).

*iii) Les politiques étatiques et supra étatiques différenciées*

Malgré les similarités entre les deux crises qui justifient la mise en place des mêmes politiques et mesure, en pratique, cela ne fut pas le cas. Pensons notamment à la protection temporaire au niveau de l'Union européenne, ou alors les CREADE (*Centro de Recepción, Atención y Derivación*) créées spécialement pour les Ukrainiens (Rodier, 2022, p.23). Les politiques étatiques et supra étatiques différenciées ont une influence sur le travail de la société civile, car elles facilitent ou rendent difficile l'accueil des réfugiés.

*iv) Les institutions et réseaux préexistants*

Les institutions et réseaux préexistants sont importants pour la société civile. Cette dernière peut y avoir recours afin d'obtenir encore plus de ressources pour les réfugiés auprès desquels elle intervient. L'entraide qui découle des institutions et réseaux préexistants a donc un impact sur la capacité d'action de la société civile, et constitue aussi une base sur laquelle la société civile peut s'appuyer (ex : familles d'accueil) (Forsé, 2008, p.10).

*Le néo-communautarisme*

Le néo-communautarisme<sup>3</sup>, tel que développé par Fyfe, permet de mieux saisir les dynamiques entre la société civile et l'État, et comment ces dynamiques évoluent et

---

<sup>3</sup>Il existe plusieurs définitions du néo-communautarisme; la plus répandue met l'accent sur la communauté et la comprend comme étant un bien en soi. Dans cette thèse, nous utilisons la version du

impactent le travail de la société civile. Celui-ci met l'emphase sur « [...] la contribution du tiers secteur "situé entre le marché et l'État" [...] au développement économique et à la cohésion sociale [traduction libre] » (Fyfe, 2005, p.537). Le concept a pris de l'importance en raison des conséquences du néolibéralisme qui a causé un développement social et économique inégal des villes, et ce, dans le monde entier. Les États se sont donc tournés vers la société civile (notons que le terme tiers-secteur est également employé pour faire référence à la société civile) comme solution pour les États face au néolibéralisme (Fyfe, 2005, p.536). Dans le même ordre d'idée, « [...] l'importance du troisième secteur dans le contexte de la néolibéralisation résonne clairement avec les développements politiques actuels dans de nombreuses sociétés capitalistes avancées » (Fyfe, 2005, p.537). La société civile est donc perçue comme un espace démocratique, au sein duquel peut fleurir la participation citoyenne et dans laquelle les programmes sociaux sont davantage adaptés aux besoins multiples des populations. Cette vision s'applique notamment au Canada, où on note que l'État compte davantage sur la société civile dans la prestation des services publics (Fyfe, 2005, p.537; Jessop, 2022).

Les liens entre la société civile et l'État sont difficilement dissociables. Déjà, c'est la société civile qui assura dans les pays d'Occident, la promotion de l'État-providence; ce sont les États qui ont par la suite fait la promotion d'une société civile responsable de la livraison de services sociaux. Cependant, ce schéma de pensée fut poussé plus loin vers la fin des années 1970 en plein essor de la pensée néolibérale, tout particulièrement en raison des efforts de la première ministre britannique Margaret Thatcher et du président américain

---

néo-communautarisme qui met l'accent sur l'importance de la société civile dans un contexte de désengagement de l'État (Etzioni, 2009, p.115).

Ronald Reagan pour mettre de l'avant le néolibéralisme, ce qui a permis au concept de se diffuser à l'échelle internationale (Jolkkonen, 2019, p.456). Comme le dit Jolkkonen, « [...] les visions mettant en avant la valeur ajoutée des ONG ont été renforcées par les avantages économiques qu'elles apportent dans un contexte où les budgets publics sont mis à mal par le vieillissement des sociétés, les crises économiques mondiales et d'autres pressions fiscales internes et externes [traduction libre] » (Jolkkonen, 2019, p.457). Plus précisément, on associe à la société civile les rôles suivants, autant dans les pays du Sud que dans les pays industrialisés : l'implémentation - c'est-à-dire, la simple prestation de services qui complète, voire parfois remplace l'État -, un rôle de catalyseur – soit un rôle de plaidoyer qui vise à modifier l'agenda politique, et ce, autant au niveau local, national ou international). Enfin, le dernier rôle, c'est celui du partenaire, soit la collaboration avec divers acteurs, telle que les gouvernements et le secteur privé (Jolkkonen, 2019, p.458).

Le néo-communautarisme nous semble donc tout à fait pertinent à la lumière du contexte espagnol, c'est-à-dire un contexte où la société civile occupe une place considérable dans l'accueil des réfugiés et migrants. À ce propos, les informations présentées plus haut sur la gestion des crises migratoires de 2015 et 2022 démontrent que le néo-communautarisme se « dilue » selon les différents contextes socio-politiques, et qu'il existe des degrés de néo-communautarisme. Le concept est donc pertinent pour distinguer les deux crises (et donc les actions de la société civile), étant donné qu'elles s'inscrivent dans deux contextes socio-politique différents. Ce concept laisse la place à une analyse plus nuancée des actions et activités des organisations de la société civile, des pressions qu'elle subit en plus de constater dans quelle mesure le contexte socio-politique a un effet sur l'action de la société civile, tel qu'énoncé dans notre hypothèse.

### Solidarité politique (Political solidarity)

La solidarité politique, c'est lorsqu'un groupe d'individus se réunit afin de se battre contre l'injustice, et ce, que l'injustice les concerne directement ou pas. Ce corpus théorique sur la solidarité politique n'est pas nécessairement associé à l'étude de la société civile, mais permet, non pas tant d'expliquer l'existence de l'action de la société civile, que le degré d'engagement qu'elle déploie. Contrairement à d'autres types de solidarité (civique et sociale) qui émergent au sein d'un groupe en raison de caractéristique partagée, la solidarité politique est uniquement motivée par la justice. Nous pouvons même parler de devoir moral; c'est ce sens de la morale qui crée et maintient le lien dans le groupe. Dans le même ordre d'idée, la solidarité politique sous-entend donc un travail de plaidoyer et de militantisme (J. Scholz, 2008). Dans le cadre de cette recherche, le concept de la solidarité politique permet de mieux saisir les actions de la société civile; en effet, la solidarité est le moteur des activités de la société civile, comme le démontre le secours en mer des migrants, bien que cela soit souvent puni. En d'autres mots, la solidarité politique est un autre moyen de gérer les crises migratoires. Le concept de solidarité politique sera utilisé dans l'analyse des deux crises afin de mieux cerner comment l'institutionnalisation de la solidarité reconfigure le rôle entre l'État et la société civile en période de crise ainsi qu'en temps normal (Parsanoglou, 2020). Dans le même ordre d'idée, la solidarité politique est au cœur même des activités de la société civile et permet de comprendre la place importante qu'elle choisit de prendre dans l'accueil des réfugiés et migrants.

### Agentivité

L'agentivité est un concept qui met en lumière la capacité des organisations à faire des choix, en plus de souligner « [...] [leur] l'autonomie quant au moment et à la manière

d'agir dans les relations avec le gouvernement [traduction libre] » (Ostrander, 2013, p.512). Cette agentivité s'exprime de plusieurs manières, et va de la coopération à l'opposition la plus totale ou à l'indépendance complète d'une organisation vis-à-vis le gouvernement. Ostrander distingue deux types d'agentivité. La première consiste pour les organisations à s'opposer au gouvernement pour ensuite négocier les termes de leur relation selon ses propres termes. Le deuxième type d'agentivité concerne les organisations qui travaillent en coalition dans le but d'influencer le gouvernement (Ostrander, 2013, p.512). Le concept d'agentivité permet de sortir les organisations de la société civile de l'État, en affirmant du même coup son existence à l'extérieur d'un cadre contraignant (Ostrander, 2013, p.521).

Cette agentivité se traduit aussi par l'activité, comme le mentionne bien Benli : « [...] à leur tour, ces agents doivent trouver des moyens de s'engager directement auprès des institutions dominantes et de revendiquer un pouvoir politique par leurs actions [traduction libre] » (Benli, 2019, p.125). Dans le même ordre d'idée, l'agentivité de la société civile s'exprime donc également par la façon dont elle se positionne face aux autorités étatiques au sein de différents contextes. Des auteurs comme Masuku et Rama expliquent que la société civile réaffirme sa place en se plaçant comme facilitateur entre le gouvernement local et les réfugiés, démontrant du même coup son autonomie et son agentivité en assumant ses fonctions au sein des communautés bénéficiaires (Masuku et Rama, 2020, p.5). Cela résonne avec les propos de Ostrander par rapport à la formation des relations gouvernement-société civile. D'autres auteurs reconfirment les propos de Ostrander en démontrant comme l'agentivité de la société civile, c'est également leur force de se mobiliser ensemble afin d'insuffler un changement positif dans la société (Baranyi et al, 2021, p.81). Le concept d'agentivité sera mobilisé afin de mettre de l'avant la capacité

d'action de la société civile face aux contextes dans lesquels elle *évolue* : nous mettons l'évolution en italique, car la société civile est ici comprise comme un acteur qui navigue dans des circonstances/contextes/situations qui peuvent être contraignantes. L'agentivité est essentielle afin de marquer le caractère actif et non passif des ONG.

## **Méthodologie**

La démarche utilisée fut inductive afin de ne pas exclure des initiatives qui pourraient changer la nature des résultats. Nous avons opté pour un design de recherche qualitatif, étant donné que la recherche est basée sur des entretiens effectués avec les organisations de la société civile, leurs actions ainsi que les discours entourant leurs activités, ce qui va nous amener à analyser le questionnement sur les transformations dans les activités des organismes rencontrés dans des contextes sociaux politiques différemment, des objets d'étude qui se prêtent mieux au qualitatif, le quantitatif n'est pas la méthode appropriée. Les entrevues visaient à produire des données sur les réponses et initiatives visant l'accueil des réfugiés et migrants; il est donc essentiel de s'adresser à ceux qui génèrent ces initiatives et réponses, soit la société civile. En plus des entrevues, un important travail de consultation de documents officiels (sources primaires) ainsi que de sources secondaires sur les deux crises, fut effectué. Sept entrevues ont été menées lors d'une recherche terrain en Espagne en fin octobre et début novembre 2022. Tous les organismes interviewés à l'exception de la Croix-Rouge et de la *Fundación Cepaim* sont des organismes fondés sur le bénévolat. *Ucrania En Acción* et *UcraniaSOS* furent fondées en réponse à l'invasion en Ukraine : l'échantillon est diversifié. D'ailleurs, *UcraniaSOS* fut fondé par des bénévoles d'origine ukrainienne, mais les bénévoles sont originaires de

partout à travers le monde. Les entretiens ont duré entre 30 minutes et une heure, et furent menés en espagnol.

NOM ET TITRE	ORGANISME	CRISE	
		2015 : 4	2022: 7
<b>Alejandro</b> Travailleur social et fondateur de l'organisme	<i>Abriendo Fronteras Guadalajara</i>	2015 et 2022	
<b>Travailleuse anonyme</b> Psychologue	Croix-Rouge espagnole	2015 et 2022	
<b>Joaquin</b> Fondateur de l'organisme et bénévole	<i>Ucrania En Acción</i>	2022	
<b>Llanos</b> Membre de la fondation et bénévole	<i>Fundación Juntos por la Vida</i>	2022	
<b>Elizabeth</b> Travailleuse sociale	<i>Fundación Cepaim</i>	2015 et 2022	
<b>Travailleuse anonyme</b> Travailleur social	Le participant a demandé de ne pas partager le nom de son organisme	2015 et 2022	
<b>Kateryna</b> Fondatrice de l'organisme et bénévole	<i>UkraniaSOS</i>	2022	

Les critères de sélection des organismes étaient les suivants : le mandat des organismes devait être centré sur l'accueil des migrants et réfugiés et/ou spécialisé sur les questions humanitaires sur l'Ukraine ou la Syrie ; enfin, les organismes devaient avoir opéré pendant l'une des deux crises, ou les deux. En ce qui concerne les participants, ces derniers devaient être des intervenants auprès des migrants et réfugiés. Il importe de préciser que la recherche ne visait pas la représentativité de toute la société civile ; une quinzaine d'organismes furent contactés, mais tous n'étaient pas disponibles pour un entretien. Il est aussi à noter qu'au final, il y a eu moins d'organismes et individus aptes à discuter de la crise de 2015.

## CHAPITRE 1 – PORTRAIT DE L’ASILE EN ESPAGNE

Le présent chapitre portera sur l’asile et les politiques migratoires de l’Espagne, dans le but d’apporter une contextualisation plus large pour le reste de la présente thèse. La diplomatie migratoire (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.53) et la sécurisation qui caractérisent la politique migratoire espagnole sont tout particulièrement utiles pour la compréhension des enjeux qui seront abordés plus tard dans la thèse. De plus, se pencher sur l’historique des politiques migratoires est essentiel afin de faire une comparaison plus nuancée des deux crises migratoires, soit celle de 2022 et de 2015.

### *1.1 : L’asile en Espagne: origines et histoire*

Malgré le fait que l’Espagne reçoit sur son territoire des réfugiés depuis les années 60, il faudra patienter jusqu’en 1978 pour voir un cadre légal apparaître. En effet, les premiers réfugiés étaient originaires de Cuba, qui passaient par les États-Unis afin de se rendre en Espagne. Par la suite ont suivi dans les années 70 les Argentins, les Uruguayens et les Chiliens fuyant les dictatures militaires. Notons qu’à l’époque, malgré ces vagues de réfugiés, l’Espagne demeurait essentiellement un pays producteur d’exilés et d’émigrants. La Constitution de 78, plus précisément son article 13.4 indique que « La loi établit les conditions dans lesquelles les citoyens d’autres pays et les apatrides peuvent bénéficier du droit d’asile en Espagne [traduction libre] » (Martín et al, 2016, p.105). À partir de 1983, le HCR commence à subventionner les programmes de protection sociale à l’égard des réfugiés, suivi la même année par le gouvernement espagnol via le ministère du Travail et de la sécurité sociale de l’époque. En 1989 apparaissent les centres d’accueil des réfugiés offrant 400 places pour les demandeurs d’asile, même si ce n’est qu’en 1995 que la loi (

Article 2.2 de la Loi 5/1984 régissant le droit d'asile et le statut des réfugiés) reconnaît le droit de bénéficier des programmes sociaux des réfugiés n'ayant pas d'emploi ou les ressources économique pour survivre, tout ça dans le but de l'intégration. La prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile, à trois niveaux soit juridique, social et sanitaire, était assurée grâce à un accord de collaboration signé dans les années 90 entre le ministère du Travail et de la sécurité sociale et trois organisations à but non lucratif : ACCEM, la Croix-Rouge et CEAR (Martín et al, 2016, p.105).

## **1.2 Politiques migratoires de l'Espagne**

### **1.2.1 : Historique**

Les attentats du 11 septembre impulsent le tournant sécuritaire que prendront les politiques migratoires. Alors que les gouvernements et les organisations internationales associent de plus en plus la question de la sécurité à celle des migrations, ce lien ne fera que se renforcer en Europe au rythme de l'éruption de conflits au Moyen-Orient ainsi que dans le nord de l'Afrique (qui provoquera la crise de réfugiés de 2015). L'Espagne décide alors d'établir une nouvelle politique migratoire au début du 21e siècle, s'articulant autour de deux piliers : une politique migratoire européenne et l'instauration de relations avec des pays d'origine et de transit, pour la plupart en Afrique (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.50). La politique migratoire actuelle de l'Espagne trouve ses racines dans la *crisis de los cayucos* (crise des barques) (García Burgos, 2021; Dudek et Pestano, 2019) même si on dénote de légers changements au cours des dernières années. Avant les *cayucos*, les migrants irréguliers originaires d'Afrique arrivaient sur des *pateras*, des bateaux de pêche. Étant donné la petite taille des *pateras*, les îles Canaries ne recevaient pas un large nombre de migrants, ce qui permettait l'intégration de ces derniers dans la

société relativement facilement. Par contre, vers les années 2000, les *pateras* furent remplacés par des *cayucos*, de bien plus grands bateaux, avec un nombre bien plus important de migrants. Mais, la taille des bateaux n'est pas le seul facteur en cause : étant donné que la sécurité des enclaves espagnoles s'est vue accentuée, cela a donc dérivé la route migratoire des migrants voulant gagner l'Europe (Dudek et Pestano, 2019, p.91-92).

### 1.2.2 : Actuellement

Nous avons vu dans l'historique que la crise de *cayucos* de 2006 fut l'élément déclencheur de l'actuelle politique migratoire espagnole. D'une certaine manière, nous pouvons donc dire qu'il y a un avant et un après la crise des *cayucos* (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.60). Avant la crise des *cayucos*, la politique migratoire espagnole se concentrait essentiellement sur le social et sur l'intégration des immigrants au marché du travail. Lors de l'après-crise, « [...] une politique publique est élaborée qui atteint une place de prééminence dans les politiques gouvernementales et acquiert, en outre, les caractéristiques qui peuvent la définir comme une politique d'État [traduction libre] » (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.60). Cette politique a des buts bien différents : réduire les flux migratoires irréguliers, mettre en place un système de responsabilité partagée (pays d'origine et de transit) avec les institutions communautaires (Dudek et Pestano, 2009; Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.60). La politique obtient des résultats assez rapidement : les îles Canaries voient le nombre de migrants irréguliers chuter entre 2006 et 2010 ; de 31.678 à 196. Depuis 2018, les arrivées de migrants irréguliers ne dépassent pas les 1000 (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.59).

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'une foule de facteurs a contribué à la création de la fameuse politique migratoire en 2016 : déjà, l'Espagne, avec l'Italie et la Grèce sont les pays responsables de la surveillance de la frontière extérieure dans la Méditerranée de l'espace Schengen. Ensuite, depuis 2003, la situation politique va de mal en pis, autant dans le désert du Sahara que dans le Sahel. À cela s'ajoutent les incidents de Ceuta et Melilla en 2005, ou des migrants ont pénétré via la vallée et les postes frontaliers et la nécessité, selon le gouvernement espagnol, de faire participer les pays d'Europe au développement de l'Afrique, ce qui mènera au Plan Afrique, de 2006 à 2008, dont le but est de développer l'Afrique afin de prévenir les migrations vers l'Espagne (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.60-61).

Selon les auteurs Calvillo Cisneros et Calatrava García, la politique migratoire espagnole peut être qualifiée de « diplomatie migratoire », si l'on suit les critères établis par F. Adamson y G. Tsourapas : la poursuite d'actions diplomatiques dans des pays d'origine et de transit et la compression de la mobilité transfrontalière comme un enjeu international, « [...] ce qui la dissocie d'autres considérations telles que les politiques d'intégration des migrants eux-mêmes [traduction libre] » (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.53-54). Calvillo Cisneros et Calatrava García nous indiquent que « [...] Sur la base de ces facteurs, on élaborera une politique qui présente certains éléments de continuité ... ces éléments sont les suivants : (i) un approfondissement de la politique migratoire au niveau européen ; (ii) des relations de coopération avec les pays d'origine et de transit ; (iii) le renforcement de la sécurité nationale dans le contrôle des frontières ; (iv) la lutte contre la traite des êtres humains ; (iv) le renforcement de la protection

internationale et (vi) la promotion de mesures pour le retour, forcé ou volontaire, des migrants [traduction libre] » (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.61)

Par conséquent, la politique migratoire espagnole se base fondamentalement sur les relations diplomatiques avec d'autres acteurs, que ce soit avec les pays et les organisations d'Afrique, en plus de mettre de l'avant l'eupéanisation (Mofette, 2018, p.90; Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.61). Dans le même ordre d'idée, le retour - l'Espagne a recours au retour volontaire et au retour forcé - s'encastre donc parfaitement dans l'élément (relations diplomatiques) nommé ci-dessus « Le retour est l'un des éléments clés de la politique migratoire en matière de sécurité, car ces politiques établissent un caractère préventif et dissuasif pour les flux irréguliers et constituent également une mesure de lutte contre les mafias dédiées à ce trafic [traduction libre] » (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.61). Cependant, si le retour des migrants est un important morceau du puzzle de la politique migratoire espagnole, il est également la preuve que les autres méthodes de prévention ont eu un succès plutôt mitigé (Calvillo Cisneros et Calatrava García, 2021, p.62).

Dans le même ordre d'idée que dans la section précédente, l'Espagne mobilise tous les moyens à sa disposition afin de limiter les flux migratoires sur son territoire et fait de la question un des thèmes centraux de ses relations diplomatiques avec le Maroc, un important pays d'origine. En 1992, l'Espagne et le Maroc signent un accord de réadmission et; en 2019, un nouvel accord est signé et donne le droit à la marine espagnole de débarquer les migrants sauvés dans la zone de sauvetage marocain dans les ports du Maroc. Ce dernier mobilise à son tour cet enjeu, et met en œuvre des mesures de contrôle en échange notamment d'aide au développement. Par conséquent, nous pouvons dire qu'un jeu

d'échange et de gain tournant autour des enjeux migratoires s'est longtemps installé entre les deux pays (Castan Pinos, 2009, p.15; Mofette, 2018, p.91; Liga, 2020, p.34). L'Espagne use d'influence au sein de l'Union européenne afin de modifier l'ordre du jour de façon à assurer davantage de financement pour le Maroc. En 2018, 140 millions sont approuvés, divisés en deux : une partie est versée au Maroc, tandis que l'autre vise à financer des projets de gestion intégrée des frontières. En 2019, l'Union européenne approuve des projets de coopération avec le Maroc pour la somme de 389 millions d'Euros, une partie de ce montant (101,7 millions pour être plus exacte) vise la lutte contre le trafic de personne et la gestion des frontières. Mais cela n'est pas tout : l'Espagne ajoute son grain de sel et verse 30 millions d'Euros pour la surveillance côtière (Liga, 2020, p.34).

Casas et al nous indiquent que « Cette architecture émergente d'externalisation des frontières et de gestion des routes migratoires est particulièrement bien développée dans le cas de la frontière extérieure de l'UE gérée par l'Espagne [traduction libre] » (Casas et al, 2011, p.82). Il est aussi à noter que, étant donné que la gestion des frontières et des migrations relève de l'Union européenne et des États membres, il existe une interdépendance entre l'UE et l'Espagne : en fait, ce dernier est un partenaire particulier vu sa situation géographique (le pays étant responsable de la Route de la Méditerranée occidentale) en ce qui concerne la gestion des frontières de l'Union européenne (Casas et al, 2011, p.82).

### **1.3 : L'asile en Espagne**

La plus récente loi de l'asile en Espagne date de 2009 : la loi 12/2009, soit la *Ley reguladora del derecho de asilo y de la protección subsidiaria* (Loi régissant le droit d'asile et la protection subsidiaire). Alors que chaque loi est suivie par un règlement, et que la loi

accorde un délai de six mois pour ce faire, ce règlement se fait encore attendre : par conséquent, c'est le règlement antérieur, le Décret royal 203/1995 qui est en vigueur à l'heure actuelle. En effet, « Il s'agit d'une situation sans précédent, car jusqu'à présent, chaque modification législative avait été complétée par son propre règlement : la loi 5/1984, du 26 mars, par le décret royal 511/1985, du 20 février ; et la loi 9/1994, du 19 mai, par le décret royal 203/1995 susmentionné et toujours en vigueur. Cette synchronisation a été rompue [traduction libre] » (García Vitoria, 2018, p.118). De l'inexistence de ce règlement découlent plusieurs conséquences, dont des délais dans le traitement des demandes : l'administration ne sait pas toujours comment régler certains cas, étant donné que ceux qui traitent les demandes n'ont pas de développement réglementaire vers lequel se tourner.

García Vitoria note aussi que « En d'autres occasions, l'absence de réglementation a limité l'application de certaines dispositions de la loi. C'est le cas des demandes de protection internationale présentées dans les ambassades et les consulats [traduction libre] » (García Vitoria, 2018, p.119). Le demandeur d'asile ne peut pas être ressortissant du pays au sein duquel la mission diplomatique est située, et son intégrité physique doit être menacée (García Vitoria, 2018, p.119). Dans ces cas, le chef de mission est doté d'un large pouvoir décisionnaire : il peut transférer la demande en Espagne et délivrer un visa de séjour (uniquement si le demandeur d'asile vient d'un pays de la liste négative) (Pertusa Rodríguez, 2022, p.462). Par conséquent, il existe donc trois manières par lesquelles un individu peut demander l'asile auprès de l'Espagne : sur le territoire espagnol ou, si l'individu en question est détenu, dans un centre de détention pour étrangers (CIE) ou à un poste-frontière (Valles Ferrero, 2016, p.233).

### 1.3.1 : L'accueil des réfugiés et migrants en Espagne

Le système d'accueil espagnol est un système de nature mixte composé de deux piliers : un réseau de centres publics de migration et de dispositifs d'accueil et de programmes à l'intention des demandeurs d'asile gérés par les ONG subventionnées par le gouvernement (Red Europea de Migración, 2013, p.8).

Seuls les individus qui répondent à un de ces quatre critères sont admissibles aux *Centros de Acogida* (centres d'accueil) :

- Avoir demandé l'asile en Espagne
- Avoir en sa possession des documents d'identité émis par le ministère de l'Intérieur qui démontre la condition de réfugié.
- Ceux dont la demande n'a pas été acceptée, car il est de la responsabilité d'un autre État de l'évaluer, jusqu'à ce que la réponse de l'État soit reçue.
- Ceux qui sont en situation d'étranger bénéficiant d'une protection temporaire ou subsidiaire. (Red Europea de Migración, 2013, p.9)

De la nature mixte du système découle une responsabilité partagée entre différentes institutions qui jouent un rôle dans le système d'accueil. À la lumière de ce qui précède, c'est donc l'État qui assume le financement de l'accueil. Cependant, la responsabilité des mineurs non accompagnés relève des communautés autonomes, et ce sont ces dernières qui assument le financement du système d'accueil de ce groupe. La responsabilité exécutive est partagée entre l'État et les communautés autonomes.

Les ONG sont responsables des programmes qu'elles mettent en œuvre (Red Europea de Migración, 2013, p.9). Les *red de centros de migraciones de carácter público* (réseau public des centres de migration) ont les responsabilités suivantes : « des tâches

d'information, de soins, d'accueil, d'intervention sociale, de formation, de détection des situations de traite des êtres humains et, le cas échéant, d'orientation, destinées à la population étrangère [traduction libre] » (Red Europea de Migración, 2013, p.13). Nous retrouvons dans le réseau public les centres d'accueil pour les réfugiés (CAR) ainsi que les centres de séjour temporaire pour migrant de Ceuta et Melilla (CETI) (Red Europea de Migración, 2013, p.13).

**Tableau 1 : Comment fonctionne le processus d'asile? [traduction libre]<sup>4</sup>**



Les CAR sont destinés à « [...] fournir un hébergement d'urgence et de première nécessité, une alimentation et une assistance psychosociale, ainsi que d'autres services sociaux visant à faciliter la coexistence et l'intégration dans la communauté des personnes qui demandent l'asile en Espagne ou qui obtiennent le statut de réfugié ou de personne déplacée en Espagne et qui n'ont pas les moyens financiers de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille [traduction libre] » (Red Europea de Migración, 2013, p.14). Il y a

<sup>4</sup> Tiré de <https://www.cear.es/persona-refugiada/proceso-de-asilo/>

quatre CAR<sup>5</sup> à travers toute l'Espagne : deux à Madrid (plus précisément à Alcobendas et Vallecas) un à Séville et puis un à Valence. Les CETIS de Ceuta et Melilla ont les mêmes fonctions que les centres situés en Espagne; ils visent à fournir des services sociaux de base aux gens qui sollicitent la protection internationale (Red Europea de Migración, 2013, p.14).

### 1.3.2 : Données sur l'accueil en Espagne

Tableau 2: *Évolution des demandes d'asile présentées en Espagne et des places dans le système d'accueil (2011- 2021) [traduction libre]* <sup>6</sup>

Solicitudes presentadas : *Demandes soumises*

Plazas de Acogida (FASE 1): *Places d'accueil (PHASE 1)*



<sup>5</sup> Parmi les organisations interviewées, seule la Croix-Rouge fait partie des CAR.

<sup>6</sup> Tiré de : Poy Renau, A. (2022). Un sistema de acogida que no acoge. Abandono, desprotección y precariedad de los solicitantes de asilo excluidos del Sistema de Acogida español. *Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia*, 38 (1), 53-74. <https://doi.org/10.56247/qua.394>

L'Union européenne établit des normes sur les services d'accueil des demandeurs d'asile, c'est-à-dire, la couverture des besoins de bases, tels que l'alimentation et le logement. La Directive européenne 2013/33/EU s'applique dès le moment où un individu dépose sa demande d'asile jusqu'à ce que la décision finale soit rendue - dans le cas de l'Espagne, ce n'est que très récemment que le droit au système d'accueil est accordé dès le moment où la demande d'asile est déposée (Gavilanes, 2022). Malgré le fait que le règlement vise à harmoniser les conditions d'accueil dans les pays de l'Union européenne, les conditions diffèrent d'un pays à l'autre, et même au sein d'un même pays. La crise de 2015 a entraîné une pression importante sur le système d'accueil, et qu'à l'époque il n'y avait que 800 places, le nombre de places a alors augmenté pour atteindre à 8.500 en 2018, et 9.129 en 2019. Les auteurs notent cependant que « Cette augmentation du nombre de places est due à l'externalisation [traduction libre] » (Poy Renau, 2022, p.55). En effet, en 2015, la gestion privée publique était relativement égale (les ONG responsables sont les suivantes : CEAR, ACCEM et la Croix-Rouge). En 2018, cet équilibre a dramatiquement balancé du côté des ONG : plus de 20 d'entre elles s'occupaient de la gestion de 94% des places (Poy Renau, 2022, p.55).

Le processus pour obtenir l'asile et accéder au système d'accueil en Espagne est un chemin ardu constitué de nombreuses étapes. Déjà, l'individu doit obtenir un rendez-vous pour présenter sa demande d'asile, et un autre pour la compléter (une entrevue menée par un policier, soit la *formalización*). Ce n'est qu'ensuite que le Bureau du droit d'asile et des réfugiés, qui relèvent du ministère de l'Intérieur, détermineront l'éligibilité de la demande. Si cette dernière est admise, ce n'est qu'à ce moment-là que la demande sera évaluée (Poy Renau, 2022, p.62-63). Étant donné que le permis de travail est délivré 6 mois après la

formalisation de la demande, les demandeurs d’asile se retrouvent dans une position de très grande vulnérabilité, et doivent se débrouiller malgré l’absence de moyen économique et l’impossibilité d’intégrer le marché du travail formel. Il existe un vide entre la « [...] période initiale entre leur arrivée et leur entrée dans le système au cours de laquelle il leur est extrêmement difficile de répondre à leurs besoins fondamentaux [traduction libre] » (Poy Renau, 2022, p.62), et les délais pour le traitement des demandes ne font qu’ajouter une couche de difficulté supplémentaire (Poy Renau, 2022, p.62).

### 1.3.3 : Les critiques du système d’accueil espagnol

Les organisations de la société civile dénoncent la rigidité de la première phase<sup>7</sup> : les demandeurs d’asile ne peuvent choisir où aller. Tout dépendamment de la disponibilité des places, ils doivent se rendre dans un des quatre CAR, où alors dans les appartements gérés par les ONG. Alors que les amis et la famille représentent un facteur crucial pour la facilitation de l’intégration des nouveaux arrivants dans un nouveau pays, cette réalité n’est malheureusement pas prise en compte, ce qui peut provoquer la séparation d’une famille si ces membres n’arrivent pas au même moment. Cela est d’autant plus paradoxal, car il est attendu des migrants qu’ils vivent de façon autonome au bout de six mois, avec quelque cas d’exception à qui on alloue plus de temps. Au bout de 12 mois, cette autonomie doit être complète, car les prestations d’aide sociale ne sont plus versées : « Cette prétendue intégration, promue dès le premier jour, finit par dépendre des conditions des marchés du travail et du logement [traduction libre] » (Garcés-Mascareñas and Moreno-Amador, 2022, p.75). Or, le contexte n’est pas très favorable à une intégration rapide (et voire même

---

<sup>7</sup> Au cours de cette phase, on évalue les besoins du demandeur d’asile, et on lui assigne une place (Garcés-Mascareñas and Moreno-Amador, 2022, p.71).

immédiate), étant donné un haut taux de chômage, le prix des loyers exorbitants en plus de la nature incertaine des contrats : à un point tel que même ceux qui reçoivent de l'aide financière ont de la difficulté à sortir la tête hors de l'eau. Une autre critique du système concerne les critères d'entrée du système lui-même, et ce, depuis 2015, en raison d'une demande plus élevée que l'offre en termes de places. En effet, « Il s'agit d'une pratique courante, réalisée en modifiant le manuel de gestion et sans discussion préalable ni notification a posteriori aux principaux acteurs concernés [traduction libre] » (Garcés-Mascareñas and Moreno-Amador, 2022, p.75-76). À titre d'exemple, en juillet 2017, les demandeurs d'asile ayant passé plus de deux ans dans l'Union européenne, plus de six mois en territoire espagnol et ceux n'étant pas considérés comme étant vulnérables, devaient vivre par leurs propres moyens jusqu'à ce que leur demande soit acceptée pour traitement, ce qui rendait accessible le système d'accueil uniquement pour ceux étant considérés comme très vulnérables (Garcés-Mascareñas and Moreno-Amador, 2022, p.76)

#### **1.4. : Le rôle de la société civile en Espagne dans l'accueil des migrants et réfugiés**

En Espagne, ce sont les années 90 qui marquent le début de la participation de la société civile à la réception des immigrations : avec le *Plan de Integración Social de la Inmigración* (Plan d'intégration sociale de l'immigration) de 1994, les bases d'une collaboration avec la société civile pour l'accueil des immigrations sont jetées via des subventions (Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.14).

L'immigration étant un thème fortement politisé à l'époque, les organisations de la société civile ont vu le contexte comme étant l'opportunité de participer à l'élaboration et à l'implémentation des politiques, et donc d'attirer la lumière sur leur labeur et organisme. Pour continuer, comme l'indiquent López-Sala et Godenau, « Cependant, au cours des

deux dernières décennies, ce modèle de partenariat social a eu un impact majeur sur les actions et les structures de ces organisations. Tout d'abord, elle les a rendus largement dépendantes des subventions publiques [traduction libre] [...] » (López-Sala et Godenau, 2019, p.4). En fait, cette dépendance aux subventions redirige les actions de la société civile espagnole et oblige cette dernière à se réinventer afin d'être conforme à ce qu'on attend de sa part, autant du côté de l'Espagne que du côté de l'Union européenne (López-Sala et Godenau, 2019, p.8). Elles se sont donc professionnalisées, sont devenues plus bureaucratiques, au point où « Elles sont largement perçues comme des organisations paraétatiques ou simplement comme des extensions de l'État [traduction libre] » (López-Sala et Godenau, 2019, p.5). Le travail exercé par les ONG se fait donc sous l'auspice du gouvernement (López-Sala et Godenau, 2019, p.5).

Cependant, et comme le souligne Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, les politiques migratoires demeurent l'exclusivité du gouvernement, qui s'assure de garder cette dimension de l'immigration sous son contrôle exclusif, tout en se déresponsabilisant de l'accueil d'immigrants et réfugiés, responsabilité qu'elle délègue aux ONG, mais toujours sous des conditions échafaudées par les administrations publiques. En effet, si le rôle des ONG a pris et continue de prendre de l'ampleur, et qu'elles assument de plus en plus de responsabilités, cette réalité n'est pas systématiquement accompagnée d'un plus grand pouvoir décisionnel ou d'influence. Un simple coup d'œil aux nombreux *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración* (Plan stratégique pour la citoyenneté et intégration) nous fait remarquer l'importance que le gouvernement espagnol donne aux acteurs de la société civile. Pour ce faire, des accords, de contrats et bien évidemment de

subventions sont utilisés afin de de mettre en œuvre les plans (Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.14)

Cette façon de procéder, c'est-à-dire, la transformation de la société civile en « filiale » du gouvernement entraîne son lot de conséquences, dont la première est la mise de côté d'autres secteurs, affirmant du même coup le rôle de la société civile comme étant l'entité responsable des populations immigrantes, et celui des services sociaux en tant qu'entité qui vise essentiellement la population nationale. C'est ce que les statistiques suggèrent du *Ministerio de Sanidad, Consumo y Bienestar Social* (ministère de la Santé, de la Consommation et de la Protection sociale) : en 2017, 83,4% des bénéficiaires des services sociaux étaient des personnes de nationalité espagnole, contre un maigre 6% de bénéficiaires immigrants. Les chiffres montrent donc que les populations immigrantes et réfugiées ne sont pas prises en charge par les services sociaux étatiques. La littérature dénote donc « [...] la configuration de deux systèmes parallèles avec des bénéficiaires différenciés [traduction libre] » (Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.16). Cela occasionne donc, comme le dit Rodríguez Cabrero une « [...] certaine spécialisation du réseau privé dans la prise en charge des migrants en situation irrégulière ou en voie de régularisation [traduction libre] » (Cité dans Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.16).

#### 1.4.1 : Le marché de la réception

Nous pouvons définir le marché de la réception, qui apparait pour la première fois avec Hernandez-Leon (2005), comme suit : « [...] un ensemble de transactions ou d'échanges de biens et de services entre acteurs étatiques et privés, visant à articuler ce domaine de la politique migratoire [traduction libre] » (López-Sala et Godenau, 2019, p.3).

Cependant, les bénéfices ne sont pas exclusivement financiers; ils peuvent être symboliques. Les auteurs s'entendent donc sur le fait que « [...] la création d'un marché de l'externalisation des services d'intégration façonnés et supervisés par l'État a permis au gouvernement d'exercer un contrôle beaucoup plus important sur les organisations sociales, les rendant de plus en plus dépendantes des subventions publiques [traduction libre] » (López-Sala et Godenau, 2019, p.8). Cela occasionne une « [...] homogénéisation des projets mis en œuvre par les entités [traduction libre] » (Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.18). Cependant, il existe aussi des acteurs de la société civile qui font le choix stratégique de se retirer de ce marché (López-Sala et Godenau, 2019, p.3). Les organisations religieuses catholiques constituent un bon exemple à cet égard : en effet, elles ont financé leurs activités par des fonds ecclésiastiques, ce qui leur a permis d'avoir une bien plus grande marge de manœuvre en termes de défense des sans-papiers (et de leur donner la liberté de faire de cette catégorie de migrants leur priorité) (López-Sala et Godenau, 2019, p.6). Enfin, il est à noter que « Malgré le lien que certaines études attribuent aux ONG avec l'industrie de la migration, leur implication dans cette sphère est très limitée [...] [traduction libre] » (Lacomba Vázquez y Berlanga Adell, 2022, p.18).

## CHAPITRE 2 – LA CRISE MIGRATOIRE DE 2015 : ENTRE CONSTRUCTION ET DÉCONSTRUCTION DU MIGRANT

Le chapitre 2 se concentre uniquement sur la crise de 2015, et procède à une analyse fine des entrevues menée sur le terrain. Il s'agit ici de présenter la crise de 2015, ainsi que d'exposer et de passer en revue les actions de la société civile lors de la crise. On pourra ensuite faire une comparaison plus juste lors du chapitre 4 et de faire ressortir les différences au niveau des actions et activités de la société civile entre les deux crises migratoires. Pour ce faire, nous passerons au peigne fin les mesures et politiques des instances européennes ainsi que de l'Espagne face à la crise de 2015, pour ensuite décortiquer la place majeure que les médias ont pris pendant la crise de 2015. Enfin, le chapitre vise à explorer la manière dont le migrant fut *construit* et *déconstruit* par les médias et la société civile en Espagne.

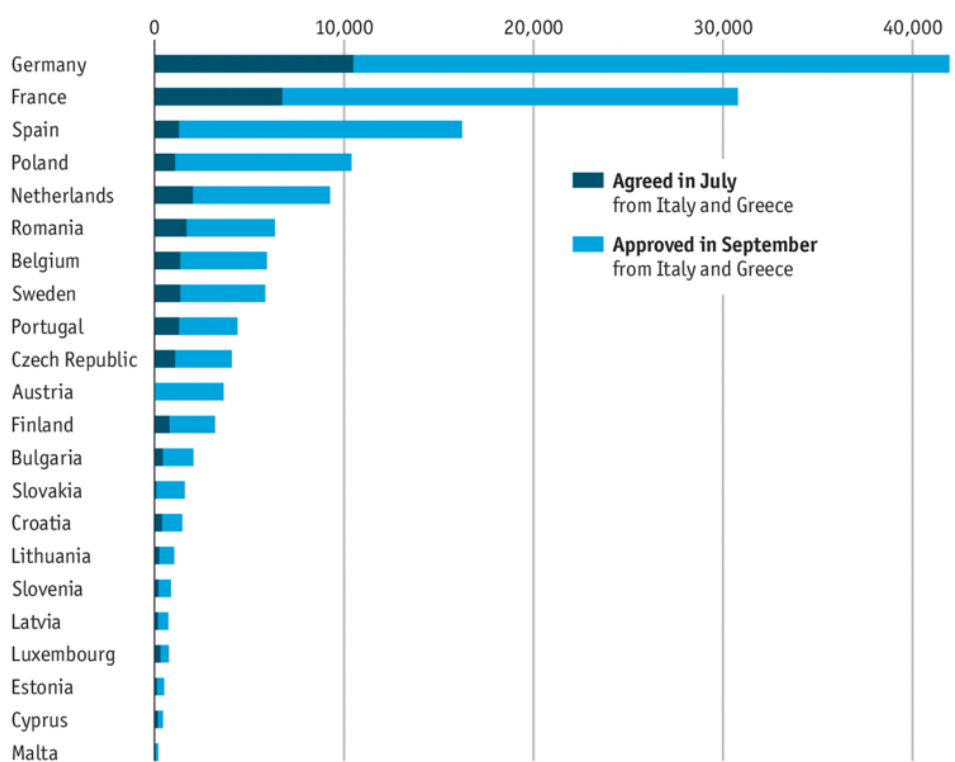
### 2.1 : Portrait de la crise migratoire de 2015

En 2015, l'Europe est confrontée à l'une des crises migratoires les plus importantes de son histoire qui mettra en exergue les lacunes de l'Union européenne; la question du partage de nombre de demandeurs d'asile entre les États membres fera l'objet de nombreuses discordes. Au mois de mai 2015, un système européen de réinstallation est mis sur la table par la Commission européenne; le but consistait à assurer une répartition égale pour les États membres européens. La répartition est basée sur des critères bien précis (à titre d'exemple, le PIB, le taux de chômage, le nombre de demandes d'asile déjà déposées ainsi que la population). Le plan de réinstallation qui découle du partage fut adopté en juillet 2015 (Hassel et Wagner, 2016, p.76-77).

### Tableau 3 : Quotas de relocalisation<sup>8</sup>

#### ■ Redistribution

Quotas for relocation of asylum seekers\* over the next two years, 22nd September 2015



Source: European Union

\*From countries with recognition rates over 75% in the latest quarter (Syria, Eritrea and Iraq)

Comme nous pouvons le constater sur le graphique précédent, l'Espagne faisait partie du top 3 des pays ayant dû accueillir le plus grand nombre de demandeurs d'asile, 14.931 pour être plus exact (Guerra Sesma, 2018, p.70). Notons qu'à la base, le quota de l'Espagne était de 17.337, mais que l'État avait préféré faire diminuer le chiffre pour finalement accueillir que 9% des réfugiés du quota établi (El Periódico Mediterráneo, 2020). Pourtant, les discordes autour de l'accueil des réfugiés sont à première vue difficilement compréhensibles étant donné les nombreux mécanismes et normes dont est dotée l'Union européenne afin de protéger les demandeurs d'asile : « En effet, l'Union

<sup>8</sup> Source du tableau: The Economist. 2015, <https://www.economist.com/graphic-detail/2015/09/22/relocation-quotas>

européenne s'est dotée de trois statuts communs de protection qui sont suffisamment adaptés pour répondre à leurs besoins de protection » (Tissier-Raffin, 2015, p.4). Pour commencer, il y a la qualité internationale de réfugié. Ensuite, nous avons la protection subsidiaire, un « statut exclusivement communautaire et complémentaire de la qualité internationale de réfugié, qui vise plus spécifiquement les victimes de violences généralisées [...] » (Tissier-Raffin, 2015, p.4). Enfin, le dernier mécanisme identifié par Tissier-Raffin, c'est la protection temporaire dont la création date de 2001 suite à la crise du Kosovo. Cette dernière est une solution pour les cas d'afflux massif de personnes déplacées. Contrairement à la crise de réfugiés ukrainienne de 2022, cette protection n'a jamais été activée pour faire face à la crise migratoire de 2015. Le manque de volonté politique ainsi que la libre interprétation des statuts de protection doivent être compris comme une façon pour les États membres de mieux contrôler l'accès et le séjour des étrangers, et comme la raison principale pour laquelle les mécanismes n'ont pas pu fonctionner à pleine capacité (Tissier-Raffin, 2015, p.4).

Léonard et Kaunert exposent trois composantes de la gestion de la crise migratoire de 2015 au sein de l'UE : « [...] la coordination des opérations conjointes, sa participation aux « points chauds » et l'analyse des risques [traduction libre] » (Léonard et Kaunert, 2022, p. 1424). En ce qui concerne la coordination des opérations conjointes, soulignons le rôle important joué par Frontex, l'agence responsable de coordonner les opérations Triton et Poséidon (qui soutenait l'Italie et la Grèce). Ces missions furent d'ailleurs intensifiées suite à une décision prise lors de la réunion extraordinaire du Conseil européen d'avril 2015 en augmentant considérablement leur budget. Frontex n'a pas hésité à mobiliser d'importantes ressources lors de la crise de 2015, que ce soit au niveau humain

ou matériel : entre janvier et août 2016, on dénombre pour l'opération Poséidon, 667 agents envoyés sur le terrain ainsi qu'un avion et deux hélicoptères. Pour l'opération Titron, on compte trois avions, neuf navires, deux hélicoptères et 523 agents (Léonard et Kaunert, 2022, p. 1424). Pour continuer, les auteurs notent qu'« un autre développement remarquable dans le contexte de ces opérations a été l'établissement de nouvelles pratiques de coopération entre Frontex et d'autres acteurs traitant de questions de sécurité plus « dures », en particulier l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui est une alliance militaire [traduction libre] » (Léonard et Kaunert, 2022, p. 1425).

Pour continuer, la deuxième composante de la gestion de la crise, les « hotspots », visait à faire office de ligne de front au sein des États qui faisaient face à de grands flux migratoires. Situés dans des endroits stratégiques, et avec la participation de nombreuses agences européennes (Europol, Eurojust et le Bureau européen d'appui en matière d'asile) et de Frontex, les hotspots géraient les migrations en assurant une identification et un enregistrement rapide. Ces dispositifs ont été mis en place en Italie et en Grèce (Léonard et Kaunert, 2022, p. 1425). Enfin, les analyses de risques, dont le but constitue surtout à établir des cadres stratégiques reliés à la sécurité. Un grand nombre d'entre elles fut produit lors de la crise en 2015 et 2016, comme, entre autres : *Western Balkans Annual Risk Analyses* ou *Frontex Risk Analysis Network Quarterly Reports*. Léonard et Kaunert, 2022, p. 1426).

### 2.2.1 : L'accord entre l'Union européenne et la Turquie

Le 18 mars 2016, l'UE et la Turquie concluent le fameux accord qui permet le renvoi des migrants qui sont arrivés dans les îles grecques et n'ayant pas obtenu la protection internationale en Turquie. Cet accord est aussi caractérisé par la clause du *un*

*pour un*, c'est-à-dire que l'UE s'engage à réinstaller un Syrien venant de Turquie pour chaque renvoi d'un Syrien à partir des îles grecques en Turquie. Notons, cependant, que les Syriens seront admis en UE s'ils répondent aux « [...] critères de vulnérabilité définis par les Nations unies en donnant la priorité à ceux qui n'auraient pas tenté de rejoindre l'UE auparavant et, cela, à concurrence de 72 000 places » (Teule, 2017, p.24).

Partant de l'idée des Pays-Bas en 2016, cet accord s'inspire librement d'un autre accord existant : celui d'un accord de réadmission entre la Turquie et la Grèce de 2010 qui permet le renvoi des migrants venant de Turquie étant en situation irrégulière. Il faut également prendre en considération « [...] les qualifications de “ pays tiers sûr ” et de “ pays de premier d'asile ” qui, appliquées à la Turquie, autorisaient à juger “ irrecevables “ les demandes d'asile de personnes ayant transité par ce pays, sous couvert de “ la directive procédures ” » (Teule, 2017, p.24). Ces qualifications permettent donc d'évaluer les demandes de façon accélérée, et de renvoyer aussi rapidement les demandeurs. Étant donné la nature sensible des deux qualifications, on note le silence de la Commission à cet égard, notamment à travers l'absence de mentions des dites qualifications dans la déclaration (Teule, 2017, p.24). Même si les traversées entre les îles grecques et la Turquie ont en effet diminué entre octobre 2015 et le printemps 2017, pour passer de 10 000 par jour à moins de 50, en raison de la combinaison de Frontex (la surveillance) et de « [...] l'effet dissuasif de la perspective d'être renvoyé en Turquie, comme la surveillance maritime exercée par Frontex et la mission égéenne de l'OTAN » (Teule, 2017, p.25). Cependant, les chiffres ne font pas mention de l'irruption de routes migratoires à Chypre, en Espagne et en Italie et des 37 270 arrivées en Grèce. En tout, on compte à peine 8700 retours volontaires (Teule, 2017, p.25).

### 2.2.2 : La situation dans les Centros de Estancia Temporal de Inmigrantes (CETI)

La crise de 2015 n'a rien fait pour aider le problème de surpopulation dans les CETI. Selon l'ombudsman du CETI de Melilla, ce dernier était majoritairement occupé par des migrants d'origine syrienne (1509 en mai contre 1700 au mois de septembre). En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, ils dépassaient de loin la limite de 480 places : en effet, on comptait alors 530 mineurs non accompagnés. Le problème de surpopulation fut aussi souligné en 2016 par Francesca Friz-Prgud (Représentante du HCR en Espagne) lors d'une intervention au Congrès des Députés (López Cuesta, 2021, p.11). D'autres problèmes furent aussi évoqués, comme le manque de personnel formé ou alors des centres qui ne respectent pas les normes d'accueil européennes. Malgré quelques transferts de migrants vers d'autres centres dans une vaine tentative de régler le problème « [...] la gestion de cette procédure n'a pas été satisfaisante dans la mesure où ces transferts ne se sont pas accompagnés du déploiement des ressources nécessaires à la bonne prise en charge des migrants [traduction libre] » (López Cuesta, 2021, p.12). La plupart des migrants furent hébergés dans une auberge de jeunesse ou n'ont pas d'autre choix que de dormir dans la rue (López Cuesta, 2021, p.12).

### 2.2.3 : Les villes refuges

Les villes refuges furent une action posée par quelques villes et municipalités en Europe. Les villes refuges sont définies par Thomas Nail comme étant « [...] un mouvement de justice pour les migrants dont l'objectif est de créer une véritable *cosmopolis* et de contourner l'idée des États-nations. Pour atteindre cet objectif, il faut générer de nouveaux imaginaires qui opposent la ville (en tant que lieu pour tous les résidents) aux politiques nationales d'exclusion [traduction libre] » (Agustín et Jørgensen, 2019, p.200).

Depuis 2015, elles se mettent à émerger de façon fulgurante en Espagne, on en compte d'ailleurs plus d'une centaine. En effet, le mécontentement qui découle de la gestion du gouvernement national de la crise de 2015 a provoqué une vague de solidarité au niveau des villes et des citoyens : la littérature souligne une vague de solidarité émergeant du bas, mais qui s'efforce de constamment ramener le débat à des niveaux plus hauts, comme au niveau national, européen ou international. Barcelone constitue un bon exemple. En effet, la ville est un membre fondateur de l'initiative *Solidary Cities*, un réseau de villes refuges et d'entraide mutuelle (Wonders et Fernández-Bessa, 2021, p.10). En Espagne, nous trouvons aussi des municipalités de refuge, comme le conseil municipal de Marchamalo, dans la province de Guadalajara, qui s'est déclaré comme tel en 2015 suite à la crise migratoire (Ayuntamiento de Marchamalo, 2015). En Espagne, la liste des villes refuges est très longue, une liste dont les plus grandes villes (Barcelone et Valence par exemple) ainsi que la capitale font partie (Wonders et Fernández-Bessa, 2021, p.3).

### **2.3 : Sécurisation : la construction du migrant à travers les médias et la contre-attaque de la société civile espagnole**

La littérature souligne aussi l'importance que prend le narratif dans la sécurisation des migrations : en effet, le narratif négatif nourrit et ne fait que renforcer les mécanismes de la sécurisation des migrations. Ce narratif n'est pas uniquement tenu par les gouvernements ou les politiciens, mais également par les médias qui peignent les migrations comme étant une menace pour la sécurité. Ces stéréotypes influencent négativement l'intégration des migrants, la sécurisation entraînant une catégorisation négative des migrants (D'Appollonia, 2015, p.19). Estevens va dans le même sens en expliquant que la sécurisation construit le migrant en tant que menace pour l'identité et la démographie des pays d'accueil (Estevens, 2018, p.4). Dans la sécurisation de la migration,

la notion du « nous » vs « eux » prend une place importante, et ce « nous » vs « eux » est défini par la société d'accueil (Perbawani, 2022, p.51). Selon des auteurs tels que Perbawani, la sécurisation a causé du favoritisme et est une de ses conséquences directes (dont nous avons vu les manifestations plus haut). Ce phénomène a pu être constaté avec les deux crises migratoires sélectionnées pour cette thèse (Perbawani, 2022, p.53). Tel que mentionné précédemment, ce favoritisme crée des catégories de migrants plus acceptables, ce qui a un impact sur la manière dont l'action est organisée, et surtout, sur les ressources disponibles pour que cette dernière s'organise.

Le rôle des médias est un important élément de la crise de 2015, car il s'agit d'un élément central autour duquel s'est construite la crise. La littérature s'est d'ailleurs surtout penchée sur la médiatisation de la crise ainsi que la construction du migrant à travers de cette dernière (Ramírez-March et Montenegro, 2021; Porto 2022 ; Leconte et al, 2019; Krzyżanowski et al, 2018). Selon des auteurs comme Porto, la métaphore de l'eau fut abondamment utilisée afin de décrire la crise, mais la comparaison des migrations avec l'eau n'est pas nouvelle dans le discours de l'immigration. Par contre, « [...] le volume et la durée prolongée de la migration syrienne, ainsi que sa couverture détaillée par les médias en 2015 et 2016, ont favorisé une large expansion et une bonne quantité d'élaborations supplémentaires et inédites de ces métaphores [traduction libre] » (Porto, 2022, p.262). L'Espagne ne fait pas exception à cet égard. Les termes, *ola*, *oleada* (les deux termes signifient vague) étaient souvent accompagnés de termes dont la connotation indique clairement que la question traitée est un problème, comme *tomar medidas contra la oleada* (prendre des mesures contre la vague), *gestionar* (gérer), *contener* (contenir), *frenar* (freiner) et *hacer frente* (faire face à). Si on se penche de plus près sur l'usage des mots et

des associations des mots, comme avec *marea* (marée) « [...] suggèrent que le phénomène est continu, implacable et incontrôlable - *la constante marea de personas* (la marée constante de personnes) (El País 29/09/2015), *una marea constante e incesante de personas* (une marée constante et implacable de personnes) (El País, 31/08/2015) [traduction libre] » (Porto, 2022, p.258). De tels exemples sont nombreux : on ne pourrait, par manque de place, tous les nommer, mais l'analyse des médias effectuée par Porto permet de mieux cadrer la crise de 2015 en décortiquant la manière dont cette dernière fut construite en grande majorité, par les médias de communications en Espagne.

Les entrevues menées sur le terrain ne font que reconfirmer ce que la littérature nous dit : le travail de la société civile s'est surtout développé au rythme des médias de communications. Il s'agissait de constamment jeter les bases pour l'arrivée et l'accueil des réfugiés syriens, et de maintenir l'intérêt d'une partie tout de même non négligeable de la population espagnole : à cet égard, Ramírez-March et Montenegro expliquent que les initiatives sociales visant les populations migrantes et les demandeurs d'asile ont été importantes dans des pays comme la Grèce, l'Italie ou l'Allemagne, mais que « Dans le cas de l'Espagne, l'arrivée de personnes s'est faite à une échelle plus réduite (CCAR, 2016), bien que des réponses solidaires à la situation aient été présentes à différents niveaux de la société civile » (Ramírez-March et Montenegro, 2021, p.2-29). La sécurisation oblige un effort constant pour maintenir cette solidarité en parallèle à d'autres activités, car sans solidarité, les activités ne peuvent être menées à bien. Pour que les gens collaborent donnent du temps ou du matériel, il faut que la cause les touche. Or, ce n'est pas une tâche facile lorsque la construction du migrant se fait contre les intérêts de ce dernier (Álvarez-Jiménez et Padrós-Cuxart, 2017; Emre Benli, 2018). La sécurisation est donc un élément

important de la crise. Selon Moreno Mercado et al, « [...] Les thèmes qui définissent la crise syrienne comme un problème de sécurité sont non seulement prédominants, mais également prédominants dans tout le spectre médiatique espagnol [traduction libre] » (Moreno Mercado et al, 2021, p.7). Partant de Krippendorff (1990), les auteurs ont fait ressortir deux grands points de leur analyse de contenu, soit la sécurité et le drame humain. En ce qui concerne le premier élément, ce dernier fait référence au narratif abordant le conflit sous un angle de sécurité internationale (diplomatie, flux migratoires potentiellement problématiques) (Moreno Mercado, 2021, p.4). Le drame humain, quant à lui, fait référence aux conséquences dramatiques du conflit, comme les difficultés auxquelles sont confrontés les civils et le décès des civils (Moreno Mercado, 2021, p.5).

### 2.3.1 : Les forces sociales alternatives

Comme le disent Wonders et Fernández-Bessa, « En raison de la mondialisation néolibérale, les transformations au sein des États-nations occidentaux ont créé les conditions permettant à certains types de pouvoir politique d'être effectivement exercés à d'autres échelles [traduction libre] » (Wonders et Fernández-Bessa, 2021, p.7). Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique avec le néolibéralisme (Chapitre 1), les États comptent de plus en plus sur la société civile, ce qui provoque l'émergence de ce Gambetti et Godoy-Anativia appellent des *alternatives sociales forces* (forces sociales alternatives en français). En effet, dans un contexte où on dénote un déficit démocratique et un État qui s'efface lorsque vient le temps de s'attaquer à des questions d'ordre sociale, une action collective vers le bas se met alors « naturellement » en place (Wonders et Fernández-Bessa, 2021). À la lumière de ce qui précède, certains comprennent donc les villes comme un terreau fertile pour ces nouvelles initiatives. Pour continuer, « Les initiatives de sanctuaire

urbain peuvent être interprétées comme la tentative de rééchelonner les politiques et les pratiques en matière de migration et de réfugiés de l'échelle nationale à l'échelle urbaine [cité dans Wonders et Fernández-Bessa, 2021, p.7] [traduction libre] » (Wonders et Fernández-Bessa, 2021, p.7).

Les initiatives sociales peuvent prendre toute sorte de formes : l'organisme interviewé *Abriendo Fronteras Guadalajara* œuvre constamment à créer et maintenir un espace social propice pour l'accueil des migrants et réfugiés. Ouvrir les frontières en les redéfinissant, en les redessinant, parfois même en les créant :

« En 2015, un groupe de personnes de ma ville est allé au camp de Idoméni, en Grèce [...] Ils reviennent en ville, et lors d'une rencontre d'une association culturelle certaines de ces quatre personnes bénévoles (trois sont allés à Idoméni, et un autre en Palestine) décident de raconter leur expérience comme bénévole dans ce milieu. Environ 200 se sont présentés [...]. Au milieu de la discussion, une personne a une idée et propose « pourquoi ne pas créer un groupe de soutien qui puisse aider les personnes qui sont actuellement à Idoméni, mais qui dans quelques mois seront peut-être en Espagne? Nous pourrions faciliter leur intégration d'une manière ou d'une autre ». C'est le germe, le jour où nous avons planté la graine, cette réunion » (Alejandro).

À la lumière des propos de Ramírez-March et Montenegro (2021), la fondation de l'organisme s'oppose donc à la vision imposée par les médias de communication et reconstruit donc le migrant/réfugié en rappelant un fait simple : les migrants/réfugiés sont des êtres humains avec des droits. L'organisme a continué sur sa lancée en lançant notamment des pétitions afin de demander au gouvernement espagnol d'augmenter sa capacité d'accueil en ajoutant davantage de place dans les centres d'accueil pour les

migrants.<sup>9</sup> Petit à petit, la société civile arrive donc à créer un espace d'accueil pour ceux ayant des besoins, toujours en défaisant les propos relayés par les médias. La notion de construction est ici très prédominante : « En comprenant la situation comme une "crise", cependant, nous détournons le regard de ce qui peut être considéré comme un processus continu de mouvements migratoires, accompagnés par le durcissement et la sécurisation des technologies frontalières en Méditerranée [traduction libre] » (Ramírez-March et Montenegro, 2021, p.9-29). Nous pouvons alors parler de contre-attaque, de remise des événements dans leur contexte, c'est-à-dire, présenter la crise de 2015 tout simplement comme un processus normal dans l'humanité, les migrations ayant existé depuis toujours :

N'oublions pas que nous avons également été et que nous sommes un pays d'immigrants. Nous avons fui les persécutions pour nos idées politiques, la guerre et la faim, et nous avons été accueillis dans d'autres pays, où on nous a donné du travail et un foyer.<sup>10</sup> (extrait d'une pétition de *Abriendo Fronteras Guadalajara*).

Pour continuer, les différents acteurs de la société civile espagnole semblent œuvrer de façon similaire : à la lumière de ce qui précède, le travail de bénévolat en Grèce et des manifestations sont des outils fréquemment utilisés, dont par l'ONG interviewée (qui, nous le rappelons, est une initiative citoyenne). Certes, force est de reconnaître que l'ampleur de ces initiatives n'est pas la même à travers toute l'Espagne, la Catalogne s'étant particulièrement démarquée avec des initiatives telles que *Stop Mare Mortum*, *Casa Nostra*, (notre maison, votre maison) ou alors *Volem Acollir* (nous voulons accueillir).

---

<sup>9</sup> Voir la pétition au site web suivant : <https://www.change.org/p/ministerio-de-asuntos-exteriores-y-de-cooperaci%C3%B3n-hagamos-de-guadalajara-un-lugar-de-acogida-para-quienes-huyen-de-la-guerra-y-el-hambre?fbclid=IwAR3jsx7c1ArJDfm2BkTwNiPCOKd5ZCAG-5M6UZ2rljSerbKUZyfp66RYk0w>

<sup>10</sup> Pour voir la pétition : <https://www.change.org/p/ministerio-de-asuntos-exteriores-y-de-cooperaci%C3%B3n-hagamos-de-guadalajara-un-lugar-de-acogida-para-quienes-huyen-de-la-guerra-y-el-hambre?fbclid=IwAR3jsx7c1ArJDfm2BkTwNiPCOKd5ZCAG-5M6UZ2rljSerbKUZyfp66RYk0w>

Cependant, peu importe la raison, le but demeure le même : « [...] générer un espace d'articulation des différents acteurs sociaux en faveur de l'accueil des demandeurs d'asile [traduction libre] (Ramírez-March et Montenegro, 2021, p.2-29) :

« Des gens commencent à émerger, des gens qui n'ont rien à voir avec le monde social, des gens qui ont un lien avec le monde social, et hé, vous ne pensez pas pouvoir contribuer à quoi que ce soit, mais vous travaillez dans une entreprise d'équipement sportif: tu peux donner une partie du matériel, et on vous donne un reçu. Ou, alors, de la marchandise abimée que vous ne serez pas en mesure de vendre de toute façon. Il y a un intérêt pour la migration, qui va au-delà. Il y a eu une vague de solidarité en 2016 qui, à cause de la crise, à cause de l'oubli administratif des gouvernements de l'Union européenne, qui nous a mis en première ligne [...] » (Alejandro).

Il s'agit donc ici de fusionner des acteurs qui sont unis par le même but, malgré leur horizon et parcours différent : l'organisme sert de trait d'union et de générateur pour cet espace d'articulation. Pour continuer, l'action de la société civile est surtout marquée par l'emphase mise sur le *private hospitality* plutôt que sur le *public hospitality*, pour reprendre les deux catégories de Montforte et al. Dans le même ordre d'idée, « [...] les initiatives privées d'hospitalité envers les réfugiés sont une critique - et une alternative - à l'hospitalité publique (ou à son absence), et en particulier à ce que Fassin et ses collègues (1997) définissent comme les "lois de l'inhospitalité", qui ont prévalu en Europe depuis les années 1970 [traduction libre] » (Montforte et al, 2021, p.677).

#### **2.4 : Conclusion**

En conclusion, la crise migratoire de 2015 a suscité des réactions et mesures modérées de la part des États, dont l'Espagne. Ce manque d'intérêt a su déclencher un élan de solidarité chez une certaine partie de la société civile, qui a travaillé d'arrache-pied afin de remettre à la lumière du jour le vrai enjeu. Le vrai enjeu, ce n'est ni le sensationnalisme

des médias ni les frictions au niveau des instances européennes, mais bel et bien les réfugiés, leurs réalités, leurs besoins, et surtout, leurs droits. Force est de reconnaître que cela s'est fait dans un contexte parfois complexe, et qui aurait certainement pu se montrer plus généreux à l'égard des réfugiés, et cette réalité est d'autant plus frappante lorsque nous sommes amenés à comparer les crises de 2015 et 2022 (chapitre 4). S'il y a une leçon à tirer de la crise de 2015, c'est qu'il faut sérieusement réfléchir aux lacunes des règlements de l'Union européenne – pensons notamment à la protection temporaire – et de continuer l'important travail de plaidoyer auprès des citoyens afin de faire émerger la solidarité, et ce, pour tous.

## CHAPITRE 3 – LA CRISE MIGRATOIRE DE 2022 : MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ

Le présent chapitre aborde la crise des réfugiés de 2022. Tout comme le chapitre 2, nous procéderons à une analyse des entrevues menées sur le terrain, en plus de présenter les actions et mesures adoptées. Ce chapitre complète donc le reste de la thèse, et mènera donc naturellement au chapitre 4, celui qui porte sur la comparaison des deux crises. La gestion de la crise au niveau européen et espagnol sera présentée une à la suite de l'autre, conjointement à une présentation des faits et statistiques les plus pertinents. Enfin, dans le but de mieux comprendre la nature de l'action de la société civile, les réponses aux questions posées aux intervenants viendront enrichir l'image qu'on se fait de la réponse à la crise de 2022.

### *3.1 : Portrait de la crise migratoire de 2022*

Dès le début, l'arrivée des millions de réfugiés ukrainiens a provoqué une onde de solidarité, comme le démontre la bonne foi des pays frontaliers qui ont accueilli à bras ouverts les migrants. Dans le même ordre d'idée, la littérature souligne « une volonté univoque et unanime des États européens de les accueillir (...) Dans aucun pays européen il n'y a eu de protestations contre cet accueil, pas même par des partis xénophobes" [traduction libre] » (cité dans Sánchez, 2022, p.46). Les pays frontaliers n'ont pas seulement accueilli un grand nombre de réfugiés, mais ont aussi pris part à l'aide humanitaire en Ukraine, en envoyant par exemple des bénévoles avec des réserves d'eau, de vêtements, de médicaments et de nourriture. Plus loin encore, la Pologne et la Slovaquie facilitent le passage des réfugiés ukrainiens sur leur territoire en éliminant la nécessité de détenir un passeport ou autres documentations. Le train (le transport grande distance) est

offert gratuitement en France, Pologne, République tchèque, Autriche et en Allemagne, pour ne donner que quelques exemples (Goulding, 2022). En Allemagne, la vague de solidarité s'étend jusqu'aux services téléphoniques : en effet, certaines compagnies de service de téléphone ont offert l'accès gratuit à leurs services (appel et message texte) aux réfugiés ukrainiens (Sánchez, 2022, p.45).

Le 26 octobre 2022, l'Espagne avait accordé 150.078<sup>11</sup> protections temporaires à des réfugiés ukrainiens, plaçant donc le pays dans le top des pays européens ayant accordé le plus de protections temporaires à des Ukrainiens.

**Tableau 4 : Communautés autonomes au sein desquelles le plus de protections temporaires fut traitées et accordées - Top 4<sup>12</sup>**

<b>Valence</b>	<b>38.873%</b>
<b>Catalogne</b>	<b>34.070%</b>
<b>Madrid</b>	<b>22.002%</b>
<b>Andalousie</b>	<b>21.305%</b>

<sup>11</sup> Données tirées de : *La Moncloa*. 26/10/2022. *España supera las 150.000 protecciones temporales a refugiados de Ucrania [Prensa/Actualidad/Interior]*. (s. d.). Tableau crée par l'auteur.

<sup>12</sup> Idem.

**Tableau 5 : Estimation du nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine enregistrées en Europe et en Asie depuis février 2022 au 13 décembre 2022, par pays sélectionné<sup>13</sup>**

Country	As of date	Number of refugees
Russia	10/3/22	2,852,395
Poland	12/13/22	1,529,355
Germany	11/22/22	1,021,667
Czechia	12/6/22	467,862
Italy	12/6/22	173,231
Spain	12/6/22	156,753
United Kingdom	11/29/22	147,800
France	10/31/22	118,994
Slovakia	12/13/22	102,873
Romania	12/11/22	98,103
Moldova	12/13/22	98,027
Austria	12/6/22	89,244
Netherlands	9/30/22	79,250

Le conflit en Ukraine a engendré un nombre important de migrations forcées. Afin de gérer ces flux migratoires, des mesures exceptionnelles furent adoptées : en effet, l'Union européenne a activé pour la toute première fois la directive européenne de « protection temporaire », une activation qui s'est faite sans difficulté grâce à une opinion publique favorable à l'accueil des réfugiés ukrainiens (González Enríquez, 2022, p.1).

L'Espagne fut un des premiers États à élargir la portée de la protection temporaire de deux manières<sup>14</sup> : la première, en offrant de la protection à tous les détenteurs de

<sup>13</sup> Source du tableau : *Ukrainian refugees by country 2022*. (s. d.). Statista. Consulté 29 décembre 2022, à l'adresse <https://www.statista.com/statistics/1312584/ukrainian-refugees-by-country/>

<sup>14</sup> On note que la crise migratoire des réfugiés ukrainiens de 2022 n'a pas provoqué la même réaction chez les États pour qui la question du fardeau du « partage » du nombre de réfugiés fut problématique en 2015 (González Enríquez, 2022, p.7).

résidence permanente ou temporaire quittant l'Ukraine en raison de la guerre (500.000 environ). La deuxième manière, c'est d'offrir la protection à tous les Ukrainiens qui se trouvaient sur le territoire espagnol avant le conflit, permettant donc à des individus dont le visa de touriste avait expiré de légaliser leur statut (González Enríquez, 2022, p.2). Les demandes sont traitées rapidement, dans un délai de 24 heures par le Bureau de l'asile et des réfugiés (OAR) du ministère de l'Intérieur. La protection temporaire comporte le droit de travail (pour les majeurs) ainsi que la résidence permanente, en plus de la permission d'utiliser leur permis de conduire pendant une année (La Moncloa, 2022).

### 3.2 : Familles d'accueil<sup>15</sup>

En Espagne, le système de réception a pu s'appuyer sur le soutien offert par les immigrants ukrainiens dès le début de la crise de 2022 (même s'il faut aussi souligner les initiatives citoyennes). Cependant, cette façon de faire pose problème en ce qui a trait à la coordination et à la logistique. Déjà, impossible de savoir qui accueille et quelles sont les motivations des organisations (improvisées) et individus bénévoles. La littérature évoque donc des questions de sécurité qui devront être gérées via la société civile ainsi que l'administration. Une première initiative fut mise en place par le *Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations* et la *Fundación La Caixa* : il s'agit d'un programme visant les familles espagnoles souhaitant accueillir des réfugiés ukrainiens, un partenariat public-privé tout nouveau dans l'accueil de réfugiés (González Enríquez, 2022,

---

<sup>15</sup> Les familles d'accueil s'imposent comme un moyen efficace d'accueillir les réfugiés en 2016, suite à une réaction considérée comme étant insuffisante de la part des gouvernements européens vis-à-vis des réfugiés. Le HCR demanda alors à l'UE en 2016, d'essayer davantage d'inclure les réfugiés au sein des pays hôtes. Les familles d'accueil semblent alors répondre à la demande et il est généralement attendu des familles qu'elles offrent une place dans leur foyer et qu'elles appuient les réfugiés de façon générale dans leur processus d'intégration au sein du pays hôte (Jason Ran et Join-Lambert, 2019, p.462).

p.5). Dénommé *Proyecto de Acogida a Familias de Ucrania* (Projet d'accueil de familles en provenance d'Ukraine), ce projet consiste à laisser la coordination et la gestion des listes de familles espagnoles intéressées à servir de famille d'accueil à la société civile. Il revient alors à cette dernière de transmettre les coordonnées des familles au ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations afin que ce dernier les contacte (*Fundación La Caixa*, 2022, page indisponible).

À la lumière du néo-communautarisme, le phénomène des familles d'accueil pour les réfugiés ukrainiens prend un tout autre sens, les familles d'accueil étant souvent comprises sous l'angle de la solidarité entre les peuples et de l'entraide. En effet, cette théorie affirme que la société civile a la légitimité pour travailler avec les communautés en raison de sa proximité avec ces dernières, mais il faut dire que cette théorie insiste plutôt sur la réalité des États qui se déresponsabilisent en transférant le fardeau des services sociaux à la société civile dans un monde marqué par le néolibéralisme (Fyfe, 2005, p.537). Les familles d'accueil imposent une réflexion quant à la pérennité d'un tel système, en raison d'un principal facteur, le caractère non fiable et volatile d'un tel système où l'engagement des familles n'a pas valeur légale.<sup>16</sup> Les entrevues de terrain ont permis de découvrir l'important rôle de médiateur qu'ont joué les organisations de la société civile dans le réseau des familles d'accueil en Espagne visant les réfugiés ukrainiens. Cependant, alors que les États reprennent le discours du néo-communautarisme en affirmant la

---

<sup>16</sup> Plusieurs cas de famille d'accueil qui mettent à la porte les réfugiés ukrainiens furent rapportés, certains en Espagne. Au Royaume-Uni, où les familles d'accueil n'ont jamais reçu l'argent promis par le gouvernement britannique, la situation est devenue tellement inquiétante que l'ambassadeur d'Ukraine au Royaume-Uni a reçu plusieurs appels à ce sujet. Voir les articles de journaux suivants : *Ukrainian ambassador to UK 'concerned' refugees could be left homeless if relationships breakdown with host families*, *Ukrainian refugee hosts left without 'thank you' payments for months amid 'deplorable' delays* et *España no es país para refugiados ucranianos: "Aquí es imposible encontrar casa*.

légitimité qu'a la société civile quant à la gestion des enjeux sociaux, la crise des réfugiés ukrainiens a révélé une autre catégorie importante de la société civile qui a émergé simultanément en réponse à la guerre en Ukraine : les organisations basées sur le bénévolat.<sup>17</sup> Un important travail en amont et en aval fut effectué par les organisations, tel que démontré par les citations suivantes :

« Lorsque nous sommes arrivés en Pologne, nous avons essayé d'aller chercher le plus de personnes possibles, et de les emmener en Espagne, si elles avaient un passeport. En Espagne, nous avons créé un réseau de familles d'accueil, de sorte que les familles qui arrivaient, surtout les mères avec enfants, allaient dans ces familles d'accueil et y restaient pendant un certain temps. » (Joaquin)

« Puis nous avons créé un formulaire, un pour les réfugiés ukrainiens et un autre pour les Basques qui veulent accueillir des familles ukrainiennes [...] Ensuite, nous avons mis sur pied des groupes d'échange, au sein desquels les gens peuvent échanger des idées, discuter "regarde, je l'ai fait comme ça". Un espace où vous pouvez partager et demander de l'aide. Nous avons également créé ce même groupe avec des familles ukrainiennes, mais avec des cours d'espagnol et d'autonomisation, et de culture basque pour qu'elles puissent connaître le pays où elles vivent. » (Kateryna)

D'autres organismes (non fondé sur le bénévolat) ont également créé des réseaux de bénévoles :

« [...] et puis les presque trois mille familles que nous avons déplacées des frontières vers l'Espagne, en particulier la communauté de Valence a été très importante, parce que beaucoup de familles ont ouvert leurs portes pour accueillir des familles qui sont venues sans rien. L'accueil à Valence et en Espagne en général, a été assez important » (Llanos).

À la lumière de ce qui précède, en plus d'assumer la création du réseau de famille d'accueil, la gestion et l'entretien du réseau ainsi que le passage des familles d'accueil a également reposé sur les épaules des organismes qui sont devenus *de facto*, les personnes-

---

<sup>17</sup> Par organisations basées sur le bénévolat, nous nous référons à une organisation dont les employés sont des bénévoles; ils ne reçoivent aucun salaire pour leur travail au sein de l'organisme, même si les tâches accomplies ne diffèrent pas d'une organisation dont les membres sont salariés. Les organisations basées sur le bénévolat gèrent un budget, font la mise en œuvre de leurs activités, etc., comme le ferait une organisation traditionnelle.

ressources autant pour les réfugiés que pour les familles d'accueil. À cet égard, la citation suivante est particulièrement intéressante :

« Après un certain temps, le gouvernement s'est mis à organiser l'arrivée des réfugiés parce que beaucoup arrivaient [...] un hôtel dans un endroit à Madrid, un autre à Barcelone, un autre à Elche parce qu'à Elche beaucoup arrivaient par le biais d'une association appelée *Juntos por la Vida*, très spécialisée en Ukraine parce qu'ils ont amené des enfants de Tchernobyl il y a de nombreuses années et donc ils ont amené beaucoup de gens et là, on leur a donné un hôtel et on les nourrissait. C'est à ce moment que les choses se sont compliquées. Parce qu'ils sont passés d'être sous nos soins, et nous l'avons fait bénévolement, avec beaucoup d'amour, avec beaucoup d'attention, à devenir une charge et un travail pour l'État, et ils sont passés entre les mains de personnes qui étaient des personnes embauchées, de mon point de vue, c'est une critique [...] Beaucoup de ces personnes (les travailleurs sociaux) n'ont pas apprécié la situation, et elles ont dû gérer toutes les personnes qui arrivaient. Nous, on faisait des entretiens en Pologne, “qui êtes-vous, d'où venez-vous”, parce que nous étions inquiets que nous allions prendre des gens et les placer dans des familles sans savoir qui sont ces personnes et ça peut être dangereux. Nous n'avons pas eu de problèmes, mais il y a des cas très graves, de mauvais comportements (des réfugiés) qui voulaient voler, donc nous étions inquiets [...] puis ils sont arrivés au logement et de là, l'État les a dirigés vers différents hôtels, refuges ou [...] en Espagne. Ce qui s'est passé, ce que nous avons dû gérer, c'est que nous étions devenues une référence pour les personnes que nous avons amenées avec nous ; elles connaissaient les familles d'accueil, elles nous connaissaient, elles se sentaient en sécurité avec nous. » (Joaquin)

Être famille d'accueil n'est pas forcément chose facile, et cette façon de gérer les crises migratoires vient également brouiller les pistes quant à la responsabilité de l'intégration des réfugiés : revient-elle aux familles d'accueil ? aux organismes ? et quelle est la place de l'État dans tout ça ? (Vatz-Laaroussi et Charbonneau, 2002). La grande implication de la société civile dans le phénomène des familles d'accueil s'inscrit clairement dans une perspective néo-communautarise qui « souligne l'importance stratégique de la société civile pour la cohésion sociale et la vitalité économique, au sein de laquelle le troisième secteur représente "l'avant-garde organisée" [traduction libre] » (Fyfe et al, 2006, p.631-632). Cependant, cela n'est pas sans défi : déjà, les organismes créés par des bénévoles sont souvent gérés par des personnes qui n'ont pas de formation

en travail social, mais qui possèdent d'autres ressources (humaines, des réseaux comme nous le verrons) et parfois des moyens financiers (en effet, des bénévoles comme Joaquin<sup>18</sup> financent une bonne partie de leurs propres activités). Ce qui est paradoxal, c'est que la question des ressources semble être inversée chez les plus grandes organisations interviewées, où les gens possèdent la formation, mais pas forcément les moyens financiers ou humains de venir en aide comme ils le voudraient. À cet égard, deux des interviewés nous expliquent que :

« Les deux premiers mois, nous avons dormi deux ou trois heures par jour, de 5 bénévoles en un mois nous sommes passés à 200 bénévoles de tous les pays (France, Chine, États-Unis, Biélorussie, la Russie: ils nous ont dit qu'ils avaient honte et qu'ils voulaient nous aider) » (Kateryna)

« On est financé par le ministère des migrations [...] et l'argent est limité. Du coup, on ne peut pas faire beaucoup de choses. Maintenant, on a des dons de *Estrella de Levante*, une compagnie de bière! On nous a donné 3000 euros pour faire des activités avec les réfugiés, mais c'est tout ce qu'on a, après tout est mesuré et enregistré. Tout est contrôlé, parce que l'argent est public, et oui, il y a des problèmes avec le financement. Beaucoup, oui. » (Travailleuse de la Croix-Rouge)

### **3.3 : Le retour volontaire : un enjeu pour les réfugiés et la société civile**

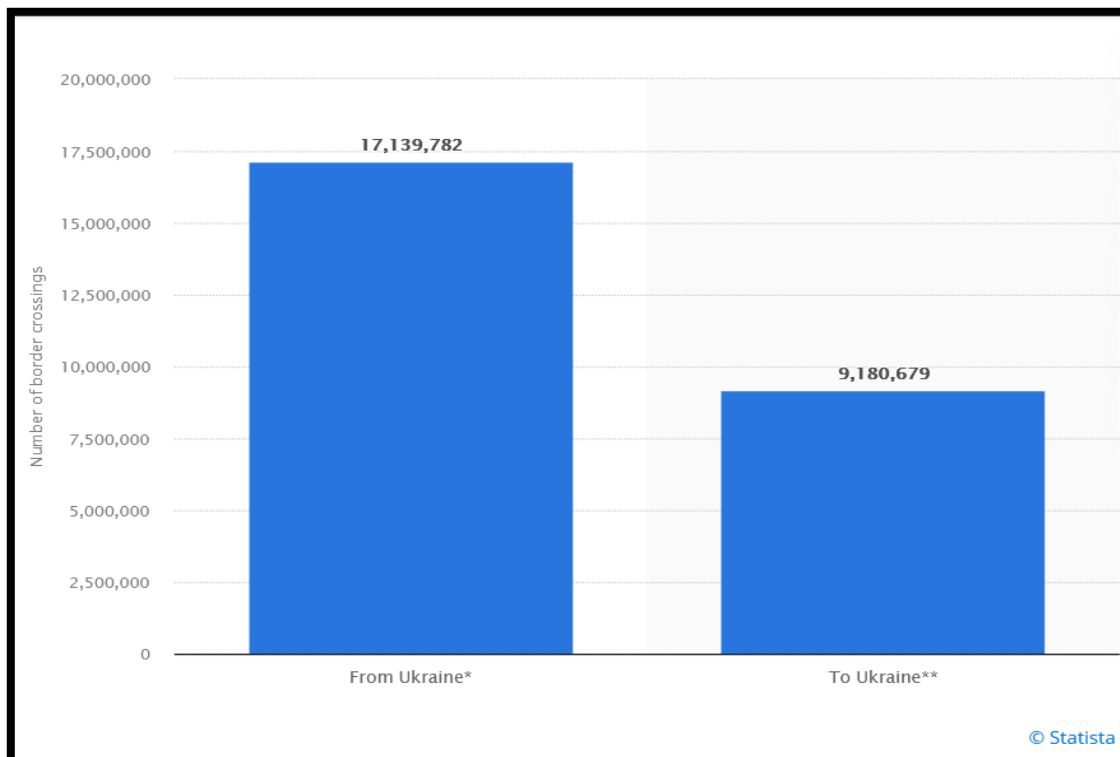
La question du retour volontaire des migrants est largement abordée dans la littérature du point de vue des États qui mettent en place des programmes de retour volontaire (Sánchez Trigueros et Fernández Collados, 2010; Chappart, 2009; Chappart, 2011; Lietaert et al 2017;). Confirmant les propos d'un intervenant « [...] idéalement, le retour volontaire nécessite la sécurité du statut d'immigrant à partir duquel une personne peut envisager ses options d'installation [traduction libre] » (Carr, 2014, p.141-142). Par contre, au moment d'écrire ces lignes, aucun programme de retour volontaire n'a été mis

---

<sup>18</sup> Joaquin est le fondateur de l'ONG *Ucrania En Acción* et bénévole.

en place par l'Espagne pour les réfugiés ukrainiens, et ces retours sont des choix faits par les réfugiés eux-mêmes (Tyldum et Kjeøy, 2022, page indisponible). Ici, c'est surtout la perspective du migrant qui est pertinente, car comme nous le verrons, un tel choix a des conséquences pour les organismes qui ont voulu les prendre en charge.

**Tableau 6 : Nombre cumulé de passages de frontières en provenance et à destination de l'Ukraine après l'invasion russe, du 24 février 2022 au 3 février 2023<sup>19</sup>**



Les plus petites organisations interviewées ont dû s'adapter constamment aux brusques changements des parcours migratoires des réfugiés ukrainiens, dont certains ont trouvé l'expérience si difficile qu'ils ont préféré retourner en Ukraine...pour finalement revenir sur leur décision et revenir en Espagne :

« Beaucoup sont partis parce qu'ils vivaient tellement mal, dans le système public, qu'ils ont préféré aller en Ukraine [...] la plupart sont de l'est de l'Ukraine, ils ne pouvaient pas

<sup>19</sup> Tableau tiré de : *Border crossings from and to Ukraine 2022*. (s. d.). Statista. Consulté 29 décembre 2022, à l'adresse <https://www.statista.com/statistics/1310270/number-of-refugees-from-ukraine/>

rester là-bas, ils étaient à Lyubiv, dans les villes de l'est, ils y vivent très mal parce qu'ils sont pauvres dans leur propre pays dans une ville saturée [...] il y a beaucoup de délinquance parce qu'il y a beaucoup de pauvreté, donc ils ont préféré rentrer. Quand ils reviennent, après être partis, ils n'ont plus d'aide, ils restent dans la rue, totalement dans la rue, ils n'ont ni nourriture ni logement et le système public m'a dit, quand j'y suis allé, qu'ils pouvaient aller dormir dans le métro. J'ai été surpris [...] » (Joaquin).

Le retour volontaire des migrants pousse donc à s'interroger sur l'articulation des actions et responsabilités des différents acteurs venant en aide aux réfugiés. Chez les ONG interviewées, le haut niveau d'implication personnelle s'explique entre autres par la solidarité politique ainsi que le sentiment de culpabilité qu'ils peuvent ressentir de laisser tomber un réfugié qu'ils ont eux-mêmes amené, contrairement aux employés des grandes ONG dont les tâches exécutées ne sortent pas du cadre établi par le gouvernement.

Comme l'extrait nous le démontre, Joaquin est resté et reste impliqué à 100% dans le parcours des réfugiés dont il a accepté de prendre la responsabilité :

« Au début, nous payions les hôtels, la nourriture, d'autres hôtels, le transport et ensuite, quand ils sont dans le système public, nous les aidons avec des choses pour lesquelles le système public ne les aide pas, parce qu'il leur donne le logement et la nourriture, nous payons, par exemple, pour les enfants des lunettes, nous les aidons à l'école (cours d'espagnol). » (Joaquin).

Plus loin encore, lorsque le système public échoue, ce sont les organisations de la société civile (celles qui ne sont pas embauchées par l'État afin de fournir des services, il importe de préciser) qui reprennent à nouveau le relais. Sauf que si le retour volontaire est loin d'être évident pour le réfugié lui-même, c'est également le cas pour l'organisme qui doit constamment gérer ce va-et-vient continue entre les familles d'accueil, le pays d'origine et les services étatiques. Même si l'on peut comprendre les raisons qui puissent motiver un individu à retourner dans le pays qu'il a quitté, un réfugié perd souvent tous ses droits en faisant un tel choix, ce qui entraîne une pression supplémentaire pour les

organismes bénévoles qui avaient accepté de le prendre en charge. Déjà, on ne peut plus compter sur l'État, qui certes permet de relâcher légèrement la pression sur les épaules des organismes, du moins au niveau financier, même si cela reste limité :

Par conséquent, le fardeau de nourrir et de loger revient encore aux organismes. Des bénévoles comme Joaquim font un travail incroyable à cet égard pour soutenir les réfugiés. Si on pouvait avoir tendance à croire que le logement n'est pas forcément un problème pour les Ukrainiens, la recherche terrain a démontré le contraire. En effet, la loi espagnole interdit l'expulsion des familles avec enfants, or, la majorité des réfugiés ukrainiens sont des femmes avec leurs enfants - 64,1% de femmes (Moncloa, 2022).

« Obtenir un loyer pour un réfugié est très difficile, car ils (les propriétaires) ont peur. La législation espagnole prévoit qu'une personne ayant des enfants en bas âge ne peut pas être expulsée si elle ne paie pas. Les propriétaires, qui ont besoin de cet argent, se disent “ si je les loue et qu'ils ne me paient pas, je perds mon argent et ma maison”. Il est donc très difficile de trouver des propriétaires, il n'est pas facile de trouver des personnes qui louent des appartements à des Ukrainiens. » (Joaquin).

### **3.4 : L'importance des réseaux**

Du néo-communautarisme découlent l'importance des réseaux et du capital social des fondateurs et bénévoles des organismes. Savoir mobiliser ses réseaux est une preuve de l'agentivité de la société civile, dans une situation imprévisible et nouvelle qu'est la guerre en Ukraine.

En fait, le caractère imprévisible de la situation fut à mainte fois souligné par les participants lors des entrevues comme étant un enjeu de taille :

« En temps de guerre, vous ne savez pas ce qui va se passer, et comme il n'y a pas de manuel qui dit ce qu'il faut faire en temps de guerre, chaque étape est un processus d'apprentissage, vous ne savez pas ce dont vous aurez besoin pour demander une aide gouvernementale » (Kateryna)

« En fait, et comme tu le comprendras, il n'y a pas de protocole, il n'y avait pas de protocole en Europe [...] et, comme il n'y avait pas de protocole établi, toutes les personnes qui sont allées à la frontière ont appris à se reconvertir selon les besoins du moment [...] » (Llanos)

« C'est une toute nouvelle situation, et les gens qui sont au gouvernement, dans les villes, font d'autres choses. Ils doivent mettre leurs activités sur pause pour y arriver. Ce n'est pas si facile, et ils ne savent pas comment s'y prendre. Ils doivent improviser, et pendant qu'ils réfléchissent à la manière d'agir, les gens arrivent, beaucoup de gens arrivent. [...] Puis on acquiert de l'expérience, on apprend à se débrouiller » (Joaquin).

L'agentivité dont a fait preuve la société civile espagnole peut être divisée en quatre points :

- 1) La capacité d'obtenir du financement et de survivre *sans* aide gouvernementale
- 2) La capacité à créer, mobiliser et agrandir *constamment* son réseau afin d'assurer la survie de ses activités
- 3) La capacité à faire appel à son *capital social non pour soi*, mais pour les bénéficiaires des actions de l'organisme, les réfugiés dans ce cas-ci.
- 4) *La capacité transversale* de se renouveler et de constamment se débrouiller.<sup>20</sup>

Nous allons développer chacun des trois premiers points mentionnés ci-dessous, en démarrant avec le premier. Il faut cependant préciser que ces trois points ne s'appliquent pas à la Croix-Rouge ainsi qu'à *Fundación Cepaim*, étant donné que leurs subventions sont versées par le gouvernement, et que les organismes ne dépendent donc pas des dons, et que, malgré une certaine limitation, le financement n'est pas un enjeu majeur sur lequel il vaut la peine de trop s'attarder. De plus, leur nature en général n'est pas comparable aux autres ONG, étant donné que la Croix-Rouge et *Fundación Cepaim* sont des organismes

---

<sup>20</sup> Un point qui ne fera pas l'objet d'une section en raison de, justement, sa nature transversale.

avec beaucoup d'employés, et non des bénévoles, et elles sont embauchées par le gouvernement pour effectuer des tâches relatives à l'accueil des migrants et des réfugiés.

#### 3.4.1 : La capacité d'obtenir du financement et de survivre sans aide gouvernementale

Les organisations ont recours à toutes sortes de moyens afin de se financer : des boutiques de seconde main, des dons ou diverses activités de bienfaisance. Le cas de *Ucrania En Acción* est un exemple tout particulièrement intéressant :

« Nous sommes une très petite organisation, tout l'argent qui a été versé l'a été par des personnes que nous connaissons. À cent pour cent. Nous avons fait des campagnes sur internet, mais très peu, nous ne l'avons pas étendu à beaucoup de personnes, seules les personnes que nous connaissons ont apporté de l'argent » (Joaquin).

Pour certains organismes, cette capacité est tellement bien ancrée qu'ils arrivent à survivre pendant plusieurs années en s'appuyant sur ce schéma : sept ans pour *Abriendo Fronteras Guadalajara* et 27 ans pour *Fundación Juntos por la Vida*. Par contre, il s'agit rarement d'un choix : les subventions sont très difficiles à obtenir. Il faut non seulement fournir une description détaillée des activités à financer, mais il faut également le présenter d'une manière qui corresponde au moule, ou, en d'autres mots, aux attentes du gouvernement. Pour maximiser les chances d'obtenir du financement, une des participantes nous a partagé qu'il fallait mieux laisser la rédaction à des professionnels qui sont à l'aise avec la paperasse, mais également avec la forme et le parler des projets eux-mêmes. Encore une fois, le caractère imprévisible de la guerre ne joue pas en la faveur des intervenants :

« Pour l'instant, non.<sup>21</sup> Parce que c'est un processus, il faut présenter un projet, attendre, et puis vous obtenez une confirmation, et puis [...] En temps de guerre, vous ne savez pas ce qui va se passer, et comme il n'y a pas de manuel qui dit ce qu'il faut faire en temps de guerre, chaque étape est un processus d'apprentissage, vous ne savez pas ce dont vous aurez besoin pour demander une aide gouvernementale. Mais, pour l'instant, avec le projet du

---

<sup>21</sup> En réponse à la question : Pas d'aide du gouvernement ?

Conseil provincial de Bizkaia, ils nous soutiennent avec le programme d'emploi [...] il fallait tenir le coup pendant les deux premiers mois parce que tout le monde pensait que la guerre allait finir, parce que la guerre à cette époque, c'est inconcevable » (Kateryna)

« Nous avons demandé l'aide d'associations que nous connaissons, mais elles ne l'ont pas donnée non plus. Elles n'avaient pas d'argent non plus : elles en avaient pour d'autres pays » (Joaquin)

« Bien sûr, il y a de très grands manques, car nous sommes une petite ONG, et presque toute l'aide gouvernementale est destinée aux grandes organisations, et très peu aux petites, alors que nous sommes ceux qui sont sur le terrain et qui agissent. » (Llanos)

#### 3.4.2 : La capacité à créer, mobiliser et agrandir son réseau social afin d'assurer la survie de ses activités

Nous employons ici la définition de Forsé, basé sur Lemieux : « Un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Cet ensemble peut être organisé (une entreprise, par exemple) ou non (comme un réseau d'amis) et ces relations peuvent être de nature fort diverse (pouvoir, échanges de cadeaux, conseil, etc.), spécialisées ou non, symétriques ou non (Lemieux, 1999) » (Forsé, 2008, p.10). Les acteurs peuvent autant être des associations que des personnes. Comme mentionné plus tôt, un grand travail en amont fut effectué afin de porter secours aux réfugiés ukrainiens – et d'ailleurs, dans le cas de la *Fundación Juntos por la Vida*, cette aide s'est étendue à tous les Ukrainiens en difficulté en Ukraine, nous y reviendrons.<sup>22</sup> D'ailleurs, Llanos m'a accordée une entrevue tout juste deux jours après son retour de Pologne, et a dû improviser au cours des événements : en fait, les embuches se sont présentées dès le début, alors qu'elle a dû habiter dans sa voiture, à la frontière polono-ukrainienne, pour finalement devoir changer plusieurs fois de résidence au cours des huit mois d'aide humanitaire.<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Malgré le fait que cette thèse s'intéresse aux réfugiés, le long passage en Ukraine et en Pologne de Llanos l'a aidé à créer un réseau, ce qui rend indissociables ses expériences en Pologne, en Espagne ainsi qu'en Ukraine dans notre analyse.

<sup>23</sup> Le voyage de Llanos était censé durer que quelques jours.

« Non, nous ne connaissions personne, c'était tout nouveau pour nous tous qui sommes allés là-bas au début de la guerre. D'abord, nous avons passé la nuit dans une voiture à la frontière, parce que nous n'avions même pas d'endroit où dormir, et le reste du temps nous avons séjourné entre les camps de réfugiés et les logements pour les réfugiés, mais nous sommes allés là-bas sans connaître personne, sans aucun moyen d'aucune sorte, par nos propres moyens et sans établir aucun contact préalable. Tous ceux qui sont arrivés là-bas ont dû apprendre sur le tas, car il n'y avait pas de protocole » (Llanos).

Les déplacements constants effectués entre la Pologne (stations de Cracovie et de Przemyśl) et l'Ukraine (Lviv et Kiev) lui ont permis de créer des liens avec les autres bénévoles. La fréquentation des mêmes lieux a permis aux différents bénévoles de passer de simple bénévole à référence les uns pour les autres. Ces interactions constantes peuvent trouver racine dans l'homophilie, c'est-à-dire que les gens présentant des caractéristiques communes (ici, le statut de bénévole), se réunissent naturellement ensemble. L'âge, le statut social sont autant d'exemples de caractéristiques sur lesquelles les gens se regroupent. Étant donné que la plupart des rencontres sont dues aux réseaux, il est normal de constater un ralliement de bénévoles sur le terrain en Pologne (Forsé, 2008, p. 14). Ce qui est d'autant plus fascinant, c'est que la disponibilité des ressources augmente au rythme de la croissance du réseau: un bénévole fonde un projet, un autre partage un manque de place pour une famille, et arrive à lui en trouver une via ce réseau. Un peu à l'image de l'expression « l'argent appelle l'argent », nous pouvons dire que le bénévole en appelle un autre. En donnant des entrevues à la télévision, une participante a indirectement fait la promotion de ce réseau de bénévoles :

« D'autres bénévoles se sont rajoutés quand ils ont su que nous y avons été, ils nous voyaient dans les médias, sur les réseaux sociaux, ils ont commencé à nous contacter » (Llanos)

Comme il est possible de le constater, « [...] la relation entre éléments, autrement dit l'interaction ou l'action réciproque entre ces éléments » (Forsé, 2008, p.10) constitue le cœur et l'âme de la façon de faire de la société civile. L'aide apportée varie énormément : logement, nourriture, lit, ou même billets d'avion pour les Ukrainiens qui souhaitent quitter le pays. L'organisme UkraniaSOS (créé par une Ukrainienne) a également su faire usage de la notion de réseaux afin de notamment, d'envoyer 30 convois, les tout premiers convois qui sont partis de Bilbao en fait. Le réseau est aussi essentiel pour organiser l'action de façon efficace :

« La première étape fut de sauver nos familles, grâce au soutien financier du NER Group<sup>24</sup>. Ils ont apporté un fonds, et ce fonds nous a permis d'envoyer des convois, les premiers convois qui ont quitté Bilbao étaient les nôtres, Ner Group et UkraniaSos. Mais il ne s'agit pas seulement d'envoyer des voitures : [...] si vous envoyez des voitures depuis Bilbao, il y a des gens qui ont peur, qui sont stressés et vous devez appeler chaque personne et dire : "regardez, cette voiture va venir vous chercher, avec cette plaque d'immatriculation " pour que les gens sachent que telle ou telle personne va venir. Et nous disions aussi au chauffeur " regarde, ton groupe de personnes va t'attendre ici " pour qu'il n'y ait pas de fous, tu ne sais pas ce qui peut arriver. C'est pour ça que c'était terrible, parce que ce n'est pas un voyage d'un jour, mais un voyage de deux, trois jours [...] et il faut manger, il faut aller aux toilettes, pour que les gens soient à l'aise [...] et il y avait des gens qui ne venaient pas avec des valises, comme cette dame de 70 ans avec un sac en plastique. Il fallait les nourrir, leur donner des vêtements de rechange. Lorsque nous avons envoyé le premier convoi, ils ont commencé à nous demander : " Comment avez-vous fait ? " Et nous avons répondu : " Regarder, c'est la route, il y a des hôtels ici et nous avons déjà confirmé que les volontaires peuvent dormir ici, et ici vous pouvez manger gratuitement ". Nous nous sommes coordonnés, nous parlons ukrainien, et on leur disait " vous savez, si la personne va chercher des enfants, préparez les sièges, s'il y a des personnes âgées, que tout soit préparé " » 30 convois en tout! » (Kateryna).

Dans le même ordre d'idée, Kateryna a fait appel à des collaborateurs à travers le monde. En ce qui concerne la Pologne, une des coordinatrices de l'organisme, une jeune scientifique, a sollicité sa communauté de scientifiques afin de faire connaître l'organisme

---

<sup>24</sup> NER Group (*Nuevo Estilo de Relaciones*) est une association de plusieurs organismes à caractère social: <https://nuevoestiloderelaciones.org/en/>

et de diffuser les services offerts (les familles d'accueil). Les bénévoles avaient recours à leurs réseaux : les enseignants contactaient d'autres enseignants au sein de leur cercle professionnel, même chose avec les étudiants. Un jeune scientifique à la frontière polono-ukrainienne faisait la distribution de formulaires auprès des Ukrainiens qui voulaient se rendre à Bilbao. Avec un effet de boule de neige, des amis d'amis, des parents, de plus en plus d'Ukrainiens savaient vers qui se diriger afin de trouver des ressources. D'ailleurs, Kateryna et son organisme se démarquent par leur avant-gardisme ; ces derniers pensent déjà à la suite des choses, et participent à des nombreux événements afin de nourrir ce fameux réseau de contacts.

Force est de reconnaître qu'il est difficile de dessiner une ligne nette et claire entre bénévoles ukrainiens et non ukrainiens, et que les rôles de bénéficiaires de l'aide et donneur d'aide se chevauchent. Je trouve qu'il faut reconnaître, même si ce thème n'est pas l'objet de cette présente thèse, la capacité et l'agentivité des Ukrainiens eux-mêmes, qui s'impliquent et dont la participation à cet univers du réseau est non seulement non négligeable, mais est une partie intégrante des initiatives d'entraide :

« [...] ce sont des gens capables, il y a des avocats, un autre psychologue, un juge, ce sont des gens qui ont une vie stable et qui fuient l'Ukraine. Ils avaient une vie stable en Ukraine, ce ne sont pas des migrants économiques, qui n'ont pas d'argent ni rien d'autre, qui viennent dans un autre pays pour chercher un travail, ils ont une situation stable, presque tous viennent avec de jeunes enfants, mais ils ont des compétences, une connaissance du processus [...] cela n'a pratiquement pas été fait en Espagne et, ils n'ont rien pu faire (les réfugiés) ils ont attendu que les autres fassent quelque chose pour eux. Et cela a généré beaucoup de travail. Souvent, les personnes que vous chargez d'aider, comme la Croix-Rouge, ont moins d'informations que les personnes qu'elles aident, et cela génère de nombreux problèmes. Parce que si une personne de la Croix-Rouge, un travailleur social n'a pas beaucoup de formation, uniquement en travail social, et il doit s'occuper d'un cas d'un réfugié qui, en Ukraine, était juge, avocat ou ingénieur, et que cette personne ne sait pas ce qu'elle fait, cela génère beaucoup de tensions. Je pense que c'est [...] la législation qu'en Espagne ne leur permette pas de faire quoi que ce soit... » (Joaquin).

Pour revenir à l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens, mentionnons aussi l'emploi. Étant donné qu'elle connaît bien les profils des Ukrainiens qu'elle aide, elle fait du porte-à-porte afin de trouver un emploi à ces derniers : la formule est aussi simple qu'elle est efficace, et la grande majorité de ces réussites sont partagées sur les réseaux sociaux. Un réfugié ukrainien tatoueur ? Kateryna offre ses services à plusieurs salons de tatouages. Une coiffeuse ? Même chose, on fait le tour des salons de coiffure. Et, l'intervenante a dit que, même si la majorité des trouvailles sont le fruit de ses recherches, certaines entreprises viennent la voir de leur propre chef.

À la lumière de ce qui précède, la question des « bonnes ressources » est tout particulièrement d'intérêt dans un contexte désorganisé au sein duquel celui qui est *censé savoir quoi faire et le premier* qui devrait mettre des mesures en place, soit l'État, s'efface. Cela est tout particulièrement d'intérêt, étant donné que certains organismes ont dû compter au début sur un réseau de taille réduite (se limitant surtout ici aux connaissances personnelles, dans le cas de *Ucrania En Acción*) et ont dû gérer, paradoxalement, les plus grands défis à un moment où le réseau est faible en raison d'un manque de connaissance qui s'explique par la situation.

« Oui, mes amis en Pologne m'ont beaucoup aidé. Pas au début, parce que personne ne savait quoi faire, mais plus tard, oui [...] » (Joaquin)<sup>25</sup>

Le désordre qui régnait alors en Pologne, où on ne voyait qu'en grande majorité des associations privées, laisse alors toute la place aux acteurs sur place d'opter pour une hiérarchisation des associations et bénévoles sur place au lieu de donner la place à

---

<sup>25</sup> En réponse à la question : Alors, peut-on dire que tes réseaux en Pologne t'ont beaucoup aidé ?

l'expansion des réseaux de bénévoles. La portée des actions sur le terrain des ONG est aussi contrainte par « [...] la forme du réseau [qui] a une incidence sur les ressources qu'un individu peut mobiliser et sur les contraintes auxquelles il est soumis » (Forsé, 2008, p.11) :

« Tout le contrôle des personnes pour savoir qui partait avec qui s'est fait via une association privée, qui contrôlait qui était qui et ils ont commencé à mettre des étiquettes, “ hé si vous voulez prendre quelqu'un avec vous, vous devez donner vos données ”, mais vous n'avez pas donné vos données au gouvernement ou au ministère, vous les avez données à une autre association qui était aussi là, qui avait plus ou moins reçu la permission de la Pologne » (Joaquin)

« Eh bien, je te dis, pas ce que nous avons fait, mais ce que j'ai appris, parce que je n'avais jamais fait ça auparavant. Ce que j'ai fait, ce que d'autres associations ont fait, ce que le gouvernement a fait, est différent de ce qui existe maintenant. Parce que c'était un désastre. De nombreuses personnes se sont perdues, elles ont été kidnappées, personne ne sait où elles sont, et la première chose à faire est de savoir que tu ne peux pas aider tout le monde. Et puis, et nous avons été clairs à ce sujet, être conscient qu'il y a des gens, fuyant la guerre qui ne sont pas exactement, c'est difficile ce que je vais dire, des gens bien. Et cela peut entraîner de nombreux problèmes. Les premières étapes, de mon point de vue, ne peuvent donc pas être entreprises par des associations privées » (Joaquin)

#### 3.4.3 : La capacité à faire appel à son capital social non pour soi, mais pour les bénéficiaires des actions de l'organisme, les réfugiés dans ce cas-ci.<sup>26</sup>

Nous emprunterons la définition de Bourdieu, pour qui le capital social est : « [...] l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe [...] » (Lallement, 2006, p.72). Salzman indique que « La principale voie par laquelle le capital social opère est celle des réseaux d'engagement civique, ou réseaux sociaux [traduction libre] » (Salzman, 2011, p.195).

---

<sup>26</sup> Deschenaux et Laflamme expliquent que « Le concept de *réseau* social met l'accent sur la construction individuelle des relations constituant le réseau, alors que le concept de *capital* social met en lumière la situation de l'individu qui s'inscrit dans une dynamique sociale où son capital (sous toutes ses formes) est à la fois hérité et construit » (Deschenaux et Laflamme, 2009, p.6).

Dès le début de la crise, plusieurs organismes ont émergé afin de faire évacuer des Ukrainiens fuyant la guerre. Comme Joaquin nous l'a dit : « Nous avons le temps, la connaissance de la région et les ressources économiques ». Grâce à ses nombreuses expériences de travail en Europe de l'Est qui lui ont permis de se faire des amis un peu partout dans la région, il a pu leur demander de participer à la mise en œuvre de l'aide humanitaire : il a pu compter sur des hôtels, des billets d'avion et de la nourriture gratuitement pour les réfugiés, lui-même ainsi que son équipe de bénévoles lors du trajet jusqu'en Espagne. Plus loin encore, certaines de ses connaissances se sont proposées comme maison d'accueil. Cela a permis à l'organisme de pouvoir concentrer son aide financière ailleurs. Les contacts de Joaquin lui ont permis d'aider cette jeune ukrainienne de 23 ans et mère d'un enfant en bas âge. Accompagnés par d'autres bénévoles, ils sont tombés sur elle dès leur premier jour en Pologne à la gare Centrale de Varsovie : la jeune réfugiée leur a tout simplement dit « je ne sais pas où aller ». Grâce à un ami en Suède travaillant dans une association, cette jeune fille a pu trouver une place là-bas, après quelques jours passés dans un hôtel offert par l'ONG de Joaquin. Son organisme a également pu trouver un emploi à une réfugiée ukrainienne en Espagne.

Les longues relations professionnelles entretenues au cours de plusieurs années ont permis de mettre en place la confiance nécessaire à la réalisation de projets de nature humanitaire pour les réfugiés ukrainiens. Des auteurs comme Coleman mettent l'accent sur ce « [...] système de réciprocité générale dans lequel le fait de faire quelque chose pour un individu entraîne une réponse comparable de la part de l'individu qui reçoit l'aide. Dans cette situation, la confiance dans la personne aidée crée une attente de réciprocité [traduction libre] » (Salzman, 2011, p.195). Le capital social agit un peu ici comme un

système d'accumulation de points auquel on peut avoir recours lorsqu'on en a besoin : c'est le cas de Joaquim qui, pour aider les réfugiés ukrainiens, a utilisé ses points afin de demander de l'aide à ses amis et connaissances professionnels (Salzman, 2011, p.195). Cela agit aussi comme stimulant à la poursuite de buts communs, car chacun y gagne quelque chose: « L'accumulation du capital social encourage les individus à agir ensemble pour atteindre des objectifs communs. Sans capital social, la réalisation de ces objectifs serait impossible [traduction libre] » (Salzman, 2011, p.193).

### **3.5 : L'absence de plaidoyer : par choix et par stratégie**

Le refus de plaidoyer est un outil parmi tant d'autres pour les plus petits organismes aux ressources limitées :

« Non, en fait, nous, tous ceux qui sont impliqués, ne voulons rien savoir de la politique, et nous ne faisons rien à cet égard. Lorsque nous avons commencé à recevoir l'attention des médias, nous avons dit non. Nous ne voulions pas passer à la télévision, à la radio ou autre. Et sur les réseaux sociaux, nous avons publié très peu de contenu pour les personnes que nous aidions, celles que nous ne connaissions pas un peu moins, les amis des amis, et nous avons un ami qui fait de la publicité qui a créé une image plus professionnelle (de l'organisation), non pas parce que nous voulions faire de la publicité, mais parce que cette image professionnelle a contribué à générer de la confiance chez les personnes que nous voulions aider. Donc c'est pour ça qu'on fait du matériel, des cartes, des vestes, tout ça dans le but de montrer “ hé, légalement on est basé ici, dans cette ville, c'est notre siège social ”. Tout était axé pour que les gens qu'on allait aider aient confiance en nous, qu'ils n'aient pas peur [...]. C'était donc l'objectif, se concentrer sur les personnes que nous aidions, pas sur les médias, pas sur la collecte de fonds. » (Joaquim).

« Nous ne faisons pas de campagnes. Nous faisons des divulgations de nos actions pour toucher plus de gens, pour que le monde nous connaisse, et pour éveiller cette sensibilité et ce désir de soutenir et de coopérer » (Llanos)

Comme les citations le démontrent, le plaidoyer ici est presque perçu comme une « perte », c'est-à-dire que mener un plaidoyer se fait à la perte des bénéficiaires, étant donné que l'attention n'est pas à 100% dédiée à leur bien-être, où à la perte de l'ONG qui

épaise ses moyens pour de maigres potentielles retombées. Le plaidoyer peut permettre à continuer de faire rouler le réseau (selon les propos de Llanos), mais se limite *qu'aux partages des activités faites par l'organisme* : par conséquent, on peut plutôt parler de sensibilisation que de plaidoyer auprès des instances gouvernementales. Nous souhaitons préciser que nous utilisons le terme *plaidoyer*, car au moment d'écrire les questions, nous ne savions pas encore que les organismes préfèrent parler de la *sensibilisation*. La rectification - en choisissant d'utiliser sensibilisation au lieu de plaidoyer - s'est faite au cours de l'entrevue, en demandant des précisions. Nous comprenons le plaidoyer comme étant des actions menées auprès du gouvernement dans le but d'influencer ses décisions, tandis que la sensibilisation vise la société. L'organisme de Llanos comme celui de Joaquin font leur partage de leurs activités avec le public (la société) :

« La société en général, parce que vous ne pouvez pas sensibiliser les gouvernements via des campagnes de sensibilisation, vous devez les approcher par des moyens bureaucratiques qui sont assez complexes. Il s'agit aussi de sensibiliser la société, dans notre cas nous obtenons le plus de ressources des particuliers comme je l'ai déjà dit » (Llanos)<sup>27</sup>.

« Le gouvernement est celui qui devrait se charger de ce travail de sensibilisation, c'est son travail. Je ne pense pas que ce soit le travail des ONG : notre travail est de sensibiliser la population, surtout les gens autour de nous [...] Et vu la petite taille de notre organisation, c'est presque perdu d'avance » (Llanos)<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> En réponse à la question : Qui est visé par votre travail de plaidoyer? la société espagnole, les autorités gouvernementales?

<sup>28</sup> En réponse à la question : Et pensez-vous que cela vaut la peine d'essayer de sensibiliser le gouvernement, ou est-ce trop de travail ?

### **3.6 : Conclusion**

La gestion de la crise migratoire de 2022 en Espagne s'est surtout appuyée sur le rôle de la société civile, tout particulièrement les plus petites organisations basées sur le bénévolat. Grâce à leur agentivité, et la grande débrouillardise qui en découle, ces dernières ont su fonder un système d'entraide efficace, mais certes, non sans embuches. La question du réseau est centrale, et nous pouvons même aller jusqu'à dire que l'aide s'articule autour du réseau. Difficile d'aborder la crise sans toucher la question des familles d'accueil, qui a tellement pris de place au sein de la gestion qu'elle a éclipsé d'autres enjeux, comme celui de la sécurité et de la responsabilité quant à l'intégration des réfugiés. Le néo-communautarisme donne une autre compréhension de la gestion de la crise ; exercer davantage de pression sur la société civile et compter sur les familles peut être d'une grande utilité lors des premiers instants d'une crise, mais comme mentionné plus haut, ne constitue pas une solution durable sur le long terme. Il ne fait aucun doute que la crise migratoire de 2022 en est une qui se démarque des autres, autant par la grande solidarité qu'elle a suscitée, que par le contexte d'où elle est née, c'est-à-dire une guerre, en Europe, à une époque que nul n'aurait pu imaginer. Cette crise a certainement mis en relief que, peut-être, le vrai enjeu à l'accueil des migrants et réfugiés, ce n'est pas le manque de moyen, mais bien de volonté, autant de la part des populations que des États et de l'Union Européenne.

## CHAPITRE 4 – COMPARAISON DES CRISES MIGRATOIRES DE 2015 ET 2022

Ce chapitre nous amène directement à nos deux sous-questions initiales :

- Y a-t-il des différences dans le type d'activité, d'action, posée par les organismes?
- En quoi les contextes différents de 1) sécurisation de la migration, bien présente lors de la crise de 2015, et 2) de solidarité envers les réfugiés ukrainiens ont impacté l'action de la société civile espagnole?

### 4.1 : Type d'activité, d'action, posée par les organismes

Il existe en effet des différences à ce niveau. Chez les organismes interviewés, la crise ukrainienne en est une marquée par la mise en œuvre d'action visant à aider là où l'action se passe, c'est-à-dire dans le pays limitrophe le plus touché, soit la Pologne et où la guerre a lieu, soit en Ukraine. En fait, la crise ukrainienne est marquée par une *action continue* : en amont pendant, et puis en aval. Nous en avons brossé le portrait en détail dans le chapitre 3. La crise de 2015 semble plutôt être marquée par une action qui semble être prise dans l'amont, et ce, bien malgré le travail effectué par la société civile : encore une fois, la question fut déjà abordée dans le chapitre 2. Il convient alors de se demander pourquoi? Pourquoi la crise de 2015 a-t-elle exigé un si grand travail de sensibilisation? On pourrait même presque penser que de ne pas faire de sensibilisation relève du luxe. Dans le cas de l'Espagne, plusieurs explications peuvent être mises de l'avant afin d'expliquer en quoi – sous-question #2 – les contextes bien distincts au sein desquels a opéré la société civile ont eu un impact. Si les Ukrainiens furent accueillis avec plus d'enthousiasme, c'est peut-être en raison de structures préexistantes déjà en place en contexte espagnol leur étant davantage favorable. Une des premières structures identifiées par une des intervenantes, ce sont les familles d'accueil pour les enfants de Tchernobyl ; à

cela, nous rajoutons la grande diaspora ukrainienne en Espagne ainsi que les liens culturels et diplomatiques serrés entre l'Espagne et l'Ukraine. Un autre facteur majeur à greffer à la liste ci-dessous, mais qui ne peut être qualifié en soi de structure préexistante, c'est la perception imprévisible et imprévu de la guerre<sup>29</sup>. L'agentivité de la société civile est également perceptible à travers la façon dont elle a su exploiter certaines des structures existantes, comme nous le verrons ci-dessous.

Il est possible d'observer un degré moins élevé de néo-communautarisme durant la crise de 2022, c'est-à-dire que l'État s'est davantage impliqué dans la gestion de la crise de 2022 que dans la crise de 2015. D'ailleurs, le degré de néo-communautarisme a en fait diminué au cours de la crise. En effet, au tout début, l'État polonais (selon les entrevues menées – voir chapitre 3), n'a pas instauré de mesures en place et n'a pas organisé l'action des organisations sur le terrain. Dès les premiers moments de la guerre, les grands mouvements de réfugiés vers la Pologne furent gérés par des organisations privées, au point où certaines organisations ont commencé à gérer les actions d'autres organisations (comme le transport de réfugiés). En Espagne, on crée alors les CREADE, des centres spécialement créés pour les réfugiés ukrainiens au mois de mars. Par la suite, le phénomène des familles d'accueil prend de plus en plus d'ampleur, mais ne fera pas l'objet tout de suite d'un contrôle des autorités : ce n'est qu'en mars que le gouvernement met sur pied le *Proyecto de Acogida a Familias de Ucrania* (Projet d'accueil de familles en provenance d'Ukraine). Comme il est possible de le constater, la place de l'État au cours de la crise de 2022 a pris

---

<sup>29</sup> Nous décrivons ici l'état d'esprit des participants.

de plus en plus de place, pour finalement se dissiper progressivement, comme le démontre la fermeture graduelle CREADE mentionnée par une des interviewées.

#### **4.2 : Les structures préexistantes : crise de 2022**

##### **4.2.1 : Les familles d'accueil pour les enfants de Tchernobyl**

La société civile espagnole a su avoir recours à des réseaux préexistants : en effet, depuis 1990, soit quatre ans depuis l'accident nucléaire de Tchernobyl, les familles espagnoles ont accueilli plus de 76 000 enfants vivant dans les zones les plus touchées de l'Ukraine et de la Biélorussie. Une foule d'organismes ont émergé pour leur venir en aide. D'ailleurs, l'Espagne figure dans le top 3 des pays ayant accueilli le plus d'enfants de Tchernobyl, juste après le Royaume-Uni et l'Allemagne (DW, 2019). Certains organismes ont fait preuve d'une grande capacité d'agentivité en exploitant cette structure. Dans le cadre de *Fundación Juntos por la Vida*, un organisme qui œuvre depuis longtemps en Ukraine, a su utiliser son réseau de famille d'accueil visant à accueillir les enfants de Tchernobyl en élargissant la portée du réseau préexistant pour y inclure les réfugiés ukrainiens. L'organisme *Ucrania En Acción* a su faire appel à *Fundación Juntos por la Vida* dans le but d'obtenir des conseils afin de mieux concentrer son action, mobilisant donc la structure préexistante en contactant un organisme spécialisé sur la structure en question (ici, les familles d'accueil pour les enfants de Tchernobyl).

##### **4.2.2 : Diaspora ukrainienne**

La diaspora n'est pas simple à définir : il s'agit d'un terme fourre-tout dont les diverses compréhensions se contredisent parfois (Lapshyna, 2019; Grossman, 2019). S'il existe plusieurs définitions, la façon dont Grossman présente le concept nous semble la

plus complète et la plus à propos pour notre analyse. Dans son article sur les diasporas, il explique la diaspora sous forme de mots clés qui revient le plus souvent dans les articles des sciences sociales et humaines, soit : « [...] la dispersion ou l'immigration, la localisation en dehors d'une patrie, la communauté, l'orientation vers une patrie, le transnationalisme et l'identité de groupe [traduction libre] » (Grossman, 2019, p.1263). À cela il nous semble pertinent d'ajouter la conscience diasporique, étant donné que ce ne sont pas tous les groupes qui vont forcément maintenir des liens avec leur pays d'origine, et que la conscience diasporique est intimement liée à la solidarité (Lapshyna, 2019; Safran, 1991).

Ce sont les années 1990 qui marquent le début des flux migratoires des Ukrainiens vers l'Espagne. On souligne d'ailleurs que « Au cours des 15 dernières années, l'Espagne a pris une importance croissante en tant que destination pour les Ukrainiens, et depuis 2005, selon les bases de données de l'OCDE sur les migrations internationales, l'Espagne est classée quatrième destination dans l'UE ». Les Ukrainiens sont la troisième plus importante communauté originaire d'Europe centrale et de l'Est, et représentent la plus grande communauté issue d'un pays qui n'est pas membre de l'UE. Les flux migratoires se sont amplifiés entre 2001 et 2009, mais ont par la suite légèrement freiné au début de la crise économique, pour ensuite se stabiliser jusqu'en 2014. Pour continuer, « cette population se caractérise par un profil d'âge atypique (grande hétérogénéité) et un regroupement familial fréquent » (Hosnedlová, 2017, page indisponible). Les Ukrainiens travaillent surtout dans la construction ou les services (Vianello et al, 2019, p. 3178 – 3179). En Espagne, avant le conflit, on retrouvait 112 000 personnes de nationalité ukrainienne dans le pays (Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones, 2022).

Des auteurs tels que Dumont affirment que le nombre d'Ukrainiens accueillis sont fortement liés à l'importance de la diaspora ukrainienne elle-même, faisant écho à la conscience diasporique. Il donne l'exemple de la France, un État ayant accueilli peu de réfugiés et avec une petite diaspora, alors que « [...] la France a pu servir de terre de transit pour des Ukrainiens souhaitant rejoindre des membres de la diaspora ukrainienne, nettement plus nombreuse qu'en France, en Espagne ou au Portugal) » (Dumont, 2022, p.19). Plus loin encore, Dumont estime que l'implication de la diaspora ukrainienne a joué dans la balance en ce qui concerne la prise de mesures rapide de l'UE vis-à-vis les réfugiés ukrainiens (Dumont, 2022, p.19).

#### 4.2.3: La perception imprévisible et imprévu de la guerre

L'énoncé *perception imprévisible et imprévu de la guerre* en cache un autre : la conviction que la guerre terminera bientôt et que la crise des réfugiés en est donc une qui ne s'étendrait pas sur le long terme. Ou du moins, c'est une chose dont plusieurs étaient convaincus. Certes, les politiques étatiques différenciées ont certainement fourni aux Ukrainiens les ressources nécessaires (comme les CREADE ou des programmes de famille d'accueil) pour faciliter leur arrivée. À la lumière de ce qui précède, la construction médiatique différenciée mettant l'accent sur le « nous » européen a probablement également encouragé des politiques étatiques différenciées. Cependant, la période de lune de miel semble tirer à sa fin, et un essoufflement commence à se faire voir, autant du côté des familles d'accueil que des ONG, dont certaines sont à capacité maximale, alors que l'État ferme les CREADE (Dolea, 2022). Les CREADE furent créées spécialement pour les réfugiés ukrainiens (Accem, 2022).

« Oui, il y en avait beaucoup plus [des CREADE]. De mars à août, beaucoup plus. Ils sont en train de fermer, mais les gens continuent d'arriver [...] En ce qui concerne le cas de l'Ukraine, quand vous pensez qu'ils pourraient retourner dans leur pays, ils attaquent soudainement une autre ville [...]. C'est une gestion qui coûte très cher, elle ne peut pas être maintenue [...] Il n'y avait pas de personnel spécialisé, pas de personnel parlant toujours ukrainien ou russe. [...] » (Elizabeth)

En revanche, il existe en effet une tendance qui pourrait participer à l'alimentation de cet énoncé, et ce sont les nombreux retours volontaires des Ukrainiens en Ukraine (même si nous avons vu que certains finissent par retourner dans le pays d'accueil). Certains sont retournés en Ukraine occidentale ou centrale, deux régions qui furent moins touchées par les combats, après avoir quitté au tout début de la guerre. S'ils y retournent, c'est qu'ils pensent que la situation s'est calmée et qu'il y a un certain niveau de sécurité. D'autres réfugiés font le choix de retourner dans des endroits davantage touchés par le conflit. C'est surtout le sentiment de presse qui guette les réfugiés : en effet, une étude menée par Tyldum et Kjeøy a dévoilé que les réfugiés craignent de perdre leur boulot, ou alors que la scolarité des enfants poursuivie dans un autre pays ne sera pas reconnue par le système scolaire ukrainien, forçant donc les enfants à reprendre une année scolaire. Certains voulaient s'assurer que leur maison soit prête pour leur retour : et cela signifie réparer les dégâts causés par les missiles et les balles. L'été 2022 en fut donc décisif pour beaucoup de réfugiés ukrainiens, étant donné la peur de ne plus pouvoir s'intégrer facilement dans leurs anciennes communautés (Tyldum et Kjeøy, 2022, page indisponible).

#### **4.3 : Les structures préexistantes : crise de 2015**

La crise migratoire de 2015 a elle aussi émergé dans un contexte où il fallait composer avec des structures préexistantes, mais non avantageuses pour la société civile. Il faut noter que la question de la diaspora ne fut pas écartée ici par choix, mais bien parce

qu'il n'existe pas de ressources sur le sujet : la question des Syriens est liée à celle de réfugiés, par conséquent, il est quasi impossible de peindre le portrait des Syriens ayant immigré en Espagne.

#### 4.3.1 : Influence de la crise économique de 2015 sur le financement de la société civile

La littérature indique que la société civile doit gérer une baisse non négligeable de financement lors de périodes où l'économie est à son plus bas. Ce fut notamment le cas lors de la Grande Dépression (L. Exley et al, 2022, p.7). La crise de 2009 aux États-Unis constitue un autre exemple : Bridgeland et al soulignent le paradoxe de la crise de 2009, soit une forte demande pour les services de la société civile, mais avec des moyens réduits. Déjà, les individus ont moins à donner, mais le montant des subventions gouvernementales est aussi impacté. Des organisations à but non lucratif ont confié lors d'un sondage mené à la fin de 2008 déjà ressentir une baisse au niveau du financement – 52% pour être plus exacte; 25% ont dit avoir vu leur financement coupé par 21% ou plus (Bridgeland et al, 2009, p.6). Or, la crise de 2015 est arrivée à un moment où la situation économique en Espagne n'était pas la meilleure :

« Bien sûr, le financement de la crise de 2015 a été beaucoup plus compliqué, parce que le moment économique n'était pas le plus propice [...] Oui, malheureusement, on remarque, au cours de toutes ces années d'expérience, que les périodes où la situation économique est moins bonne n'est pas propice aux dons financiers, mais nous sommes aussi réalistes, nous ne pouvons pas espérer un financement à un moment où les gens ont des difficultés économiquement parlant » (Alejandro)

#### 4.3.2 : Sécurisation, rôle des médias et sensibilisation

Tel que mentionné dans le chapitre 3, les médias participent à la construction de la crise. Nous avons également abordé la manière dont la sécurisation

échafaude un narratif négatif du migrant, justifiant donc les mesures prises les par les États. En prenant la crise de 2015 et de celle de 2022, McCloskey met en relief la discrimination qui sous-tend la couverture médiatique: « L'une des principales interprétations de la guerre en Ukraine par certains médias occidentaux a consisté à opposer les réfugiés européens blancs déplacés aux civils bruns ou noirs fuyant la guerre dans les pays du Moyen-Orient ou d'Afrique [traduction libre] » (McCloskey, 2022, p.139). En effet, les commentaires des journalistes et présentateurs instaurent souvent une différence entre le « nous » vs « vous », en insistant par exemple sur des traits physiques (ex : les yeux bleus) ou alors le mode de vie (ex : des voitures similaires à celles conduites ailleurs en Europe) similaires avec le reste de l'Europe (McCloskey, 2022, p.139), mettant donc en place une construction médiatique différenciée de ces crises, avec une dimension raciale. À la lumière de ce qui précède, « Cela met en évidence une hiérarchie des victimes fondée sur des binômes troublants : Nord global / Sud global ; blanc / couleur ; méritant / non méritant ; et civilisé / non civilisé, qui semblent obscurcir le regard de certains médias occidentaux et de certaines politiques gouvernementales [traduction libre] » (McCloskey, 2022, p.139). Néanmoins, des voix dans le milieu journalistique se sont élevées afin de pointer du doigt cette façon de couvrir les événements qui, non seulement crée des disparités entre des communautés qui vivent pourtant des situations semblables, mais aussi instaure une vision d'un monde occidental pacifique, vs un Sud global rongé par la violence. Plus loin encore, il existe le risque de normaliser les conflits du Sud global selon *The Arab and Middle Eastern Journalists Association* (McCloskey, 2022, p.139). La solidarité politique fut l'âme et le cœur de l'action de la société civile; le profond sentiment de devoir moral vis-à-vis les réfugiés syriens a animé le travail des ONG. La sécurisation a obligé les

organisations à présenter le vrai visage de la crise dans le but de maintenir leurs activités. Les différences entre les régions de provenance des réfugiés font en sorte que l'action de la société civile n'est pas la même, surtout en ce qui concerne la sensibilisation. La crise de 2022 n'en fut pas une marquée par la sécurisation, car les États furent favorables à l'accueil des réfugiés ukrainiens; ajoutons également le narratif positif des médias. Les politiques étatiques et supra étatiques différenciées sont l'occasion de percevoir les différents niveaux de néo-communautarisme. Nous avons dit plus haut que le degré de néo-communautarisme lors de la crise de 2022 était moins élevé, parce qu'il y a un certain degré d'implication de l'État dans l'accueil des réfugiés. C'est le cas notamment avec les CREADE et à la protection temporaire. La crise de 2015, quant à elle, se différencie de 2022 par son degré très marqué de néo-communautarisme. En effet, à part une augmentation en 2018 – insuffisante - de place dans le réseau des ONG embauchées par l'État, il n'y a pas eu d'initiatives de la part de ce dernier afin d'assurer/faciliter l'accueil des réfugiés syriens.

#### **4.4: La sensibilisation – deux poids, deux mesures**

Dans le cas de la crise de 2015, la société civile a constamment dû ramener sur la table la dure réalité des réfugiés syriens, afin d'assurer la pérennité de leurs activités, dans un contexte économique non favorable. Dans le cas des réfugiés ukrainiens, les médias se chargeaient déjà de dépeindre la situation des réfugiés ukrainiens, et ont en quelque sorte d'assurer une sensibilisation en continu à un point tel que les organismes nous ont confié travailler très dur afin de faire la lumière sur les autres conflits dans le monde qui eux aussi produisent des réfugiés, faisant donc preuve de solidarité politique :

« [...] nous avons mené une campagne intitulée " Aujourd'hui, c'est l'Ukraine "..., aujourd'hui c'est l'Ukraine, la prochaine diapositive indiquait "demain c'est un autre pays". Nous voulons parler de la réalité, si aujourd'hui c'est l'Ukraine, aujourd'hui l'Ukraine est bombardée par un autre pays, mais tout comme la Palestine tout au long de l'histoire, le Sahara occidental tout au long de l'histoire, et en ce qui concerne le plaidoyer politique [...] ce n'était pas le moment parce qu'il y avait un profil de population majoritaire dont la solidarité se limitait aux réfugiés ukrainiens, et qui ne voulait même pas voir plus loin. Quand vous dites "oui, aujourd'hui l'Ukraine est envahie par la Russie, mais aussi la Palestine, mais Gaza, en général, a été systématiquement bombardée par Israël" [...] » (Alejandro).

Mais cela ne se fait pas sans difficulté :

« Eh bien, en gros, on a géré ça calmement. Un groupe de personnes (qui ont dit que) les réfugiés qui les intéressent sont des catholiques, blancs, aux yeux clairs. Et ils le disaient carrément "ce sont eux les vrais réfugiés". Parce que c'est un pays qui est envahi par un autre pays. Je vous invite à découvrir le cas de la Palestine, je vous invite à découvrir la situation au Yémen. Le Yémen est systématiquement bombardé par l'Arabie saoudite. Et aussi, en ce qui concerne la Palestine, il n'y a que la moitié de la moitié de la moitié de l'histoire qui est connue, mais la situation n'est pas totalement inconnue du public, mais personne ne parle du Yémen. Et à propos de la Palestine, il y a un mouvement en Espagne, très favorable à ce qui s'est passé en Palestine, moi le premier, mais personne ne parle du Yémen. Et au Yémen, les gens meurent tous les jours, ils détruisent le pays. Totalement. Donc, on l'a affronté avec sérénité, calmement, parce que celui qui vous dit "je ne veux aider que les Ukrainiens" n'est évidemment pas solidaire, il est raciste. Vous ne voulez pas aider les réfugiés, vous voulez aider les Ukrainiens. Parce que vous sentez, à cause des similarités j'en déduis, plus à l'aise en aidant un Ukrainien, mais si une personne experte dans ce domaine vous dit et vous met devant un miroir et vous dit "les Ukrainiens sont autant des réfugiés que les Palestiniens", tout comme un Ukrainien a besoin d'un travail, un Palestinien a besoin d'un travail. Et si cela ne vous rend pas plus sensible, alors écoutez, je n'ai plus rien à dire. En d'autres termes, je peux vous dire que ce sont des réfugiés, qu'aujourd'hui c'est l'Ukraine, mais que demain il y aura un autre pays, comme la veille c'était l'Afghanistan. L'année dernière, Cassandra, la vérité, c'est que je n'ai pas eu le même niveau de solidarité que l'Ukraine, mais j'ai eu certaines réponses sociales du genre "eh bien, les gens d'Afghanistan vont venir chez nous"... Les gens ont donc fait preuve de solidarité, mais pas au niveau de l'Ukraine...Mais la réalité est que nous avons eu beaucoup à faire » (Alejandro).

#### **4.5 : Conclusion**

Ce que la recherche a démontré, c'est que les réponses aux sous-questions s'entremêlent et peuvent difficilement être comprises sans faire référence l'une à l'autre. Il serait par contre faux et injuste de croire qu'aider les réfugiés ukrainiens est facile ou même simple, car peu importe l'origine d'un réfugié, nous avons pu constater que porter secours à un réfugié s'agit d'un réel don de soi. Par contre, les grandes disparités entre l'accueil des réfugiés en 2015 et 2022 imposent un réel questionnement sur les systèmes d'accueil des États.

## CHAPITRE 5 – CONCLUSION FINALE

Notre question de recherche principale était la suivante : *Quelle est la différence entre les réponses de la société civile espagnole face aux crises migratoires de 2015 et de 2022 et pourquoi les réponses sont-elles différentes?* Nous pouvons y répondre de la façon suivante : la réponse à la crise de 2015 s'est faite en aval, tandis que la réponse à la crise de 2022 s'est faite en *amont* (avant l'arrivée des réfugiés sur le territoire espagnol) et en *aval* (soutient pour les réfugiés même après les aides gouvernementales versées). Les réponses sont différentes en raison du contexte sociopolitique différent au sein duquel les crises ont émergé, comme l'indiquait notre hypothèse. Nous avons vu que la crise de 2015 fut plus difficile à gérer en raison de manque de structure préexistante favorable (la crise de 2015, la sécurisation et le rôle des médias) contrairement à la crise de 2022 qui put compter sur plusieurs structures favorables, c'est-à-dire les familles d'accueil pour les enfants de Tchernobyl, les liens culturels et diplomatiques entre l'Espagne et l'Ukraine ainsi que la perception imprévisible et imprévu de la guerre. Nous avons aussi vu que l'agentivité de la société civile espagnole s'exprime de plusieurs façons, à travers la capacité d'obtenir du financement et de survivre *sans* aide gouvernementale ; à créer, mobiliser et agrandir *constamment* son réseau afin d'assurer la survie de ses activités ; à faire appel à son *capital social non pour soi*, mais pour les bénéficiaires des actions de l'organisme, les réfugiés dans ce cas-ci, ainsi que *la capacité transversale* de se renouveler et de constamment se débrouiller.

La littérature tend en général à donner la priorité aux différences entre les régions de provenance des réfugiés pour expliquer pourquoi les réfugiés ukrainiens furent mieux

accueillis que les réfugiés syriens. Il est vrai que la construction médiatique différenciée de ces crises, y compris sa dimension raciale s'est faite à l'encontre des intérêts des réfugiés en 2015 et à l'avantage des réfugiés en 2022. Cependant, la recherche a démontré qu'un tel narratif peut donner la vision erronée que la société civile n'a pas eue à faire face à des obstacles dans l'accueil des réfugiés ukrainiens, où alors que tous les réfugiés ukrainiens ont pu s'intégrer avec facilité dans les pays d'accueil. Certes, nous reconnaissons que la discrimination fut un facteur de taille quant qu'à l'accueil des réfugiés en 2015 et 2022 au niveau étatique, et nous reconnaissons également que cette discrimination a rendu bien plus difficile l'insertion au sein des sociétés d'accueil des réfugiés syriens. Cela a aussi généré des barrières pour la société civile qui les aidait. Ce que la recherche terrain a dévoilé, c'est qu'être réfugié, peu importe les régions de provenance, n'est pas facile, et que la société civile travaille souvent à contre-courant dans tous les cas, peu importe l'origine des réfugiés. En ce qui concerne les réfugiés ukrainiens, les entrevues ont démontré que les organisations de la société civile ont (et continuent) de travailler d'arrache-pied, et ont beaucoup donné de leur personne afin de venir en aide aux réfugiés Ukrainiens.

La crise de 2015 fut l'évènement qui mettra en lumière les faiblesses du système d'asile européen, ainsi que le désengagement des États vis-à-vis les Syriens; ce fut notamment le cas de l'Espagne. Ce dernier faisait partie du top 3 des pays censés accueillir le plus de demandeurs d'asile, pour ne finalement accueillir que 9% des réfugiés. Notons que la protection temporaire ne fut pas activée, alors qu'en théorie, la situation des réfugiés syriens aurait tout à fait justifié son activation. Le rôle de la société civile espagnole a surtout consisté à déconstruire cette présentation négative du migrant dans les médias et à exiger du gouvernement davantage d'actions et d'initiatives pour les réfugiés syriens.

L'organisme interviewé *Abriendo Fronteras Guadalajara* a joué un réel rôle de générateur d'espace social pour les réfugiés, en réunissant des individus de milieux sociaux divers dans un contexte sociopolitique peu propice, preuve de l'agentivité et de la résilience de la société civile espagnole.

La crise de 2022 fut tout le contraire de la crise de 2015 : les politiques étatiques et supra étatiques différenciées ressortent fortement en observant 2022. Si l'Espagne n'a pas respecté le nombre de demandeurs d'asile imposé par l'UE en 2015, le pays fut un des premiers à étendre la protection temporaire aux réfugiés ukrainiens, en plus de créer les CREADE. De plus, on a vu une foule d'ONG émerger, sans compter le nombre de familles qui se sont proposées comme famille d'accueil. En 2022, l'accueil des réfugiés a donc reposé sur plus d'un pilier : les familles d'accueil espagnoles, la diaspora ukrainienne, l'État, les ONG classiques ainsi que les nouvelles ONG basées sur le bénévolat spécialement créées afin d'assister les réfugiés ukrainiens. Beaucoup d'organisations se sont directement rendues à la frontière polono-ukrainienne pour aider sur place et/ou pour organiser des convois. La crise de 2022 fut marquée par le travail en amont effectué par la société civile (celle basée sur le bénévolat surtout), et en aval. *Ucrania En Acción*, *UkraniaSOS* ainsi que *Fundación Juntos por la Vida* ont démontré que la capacité de créer et entretenir un réseau avec d'autres bénévoles est essentielle afin de s'organiser et de compenser du même coup le manque d'organisation des instances étatiques, que ce soit la Pologne ou l'Espagne, au tout début de la guerre. Pour continuer, la société civile fut en mesure de mobiliser les réseaux préexistants, comme le réseau de familles créé dans les années 90 pour les enfants de Tchernobyl. Si la société civile a pu profiter d'un contexte sociopolitique favorable, il y eut des difficultés, comme l'absence d'action organisée par

les États au tout début (et donc une très lourde charge de travail pour les ONG avec peu de ressources), le grand nombre de réfugiés, la réticence de propriétaires de louer leur logement aux Ukrainiens. À cela s'ajoute un élan de solidarité qui s'essouffle, une réalité plutôt inquiétante étant donné que la vague de réfugiés ukrainiens ne perd pas en intensité.

Tout ceci oblige à porter un regard sur le rôle de l'Union européenne. On pourrait à juste titre se demander si la non-activation de la protection temporaire en 2015 a créé une sorte de porte de sortie pour les États membres, en plus de donner la fausse impression que la crise des réfugiés syriens était en fait de compte, moins grave que l'on pourrait l'imaginer. Dans tous les cas, et comme nous l'avons vu au cours de la thèse, la manière dont l'UE a géré la crise de 2015 et de 2022 est tout à fait distincte. Les règles doivent être mieux établies, être plus claires et s'étendre à tous les réfugiés. Surtout, l'accueil des réfugiés ne peut plus être laissé au hasard : elle se doit d'être organisée. Les crises migratoires sont là pour rester, il faut donc penser à leur gestion avant qu'elles ne se produisent.

Le narratif des médias sur les réfugiés syriens n'a certainement pas aidé ces derniers, tandis que cela fut tout le contraire pour les réfugiés ukrainiens. Cela témoigne d'une hiérarchie des réfugiés, qui découle de discrimination et d'un manque d'éducation par rapport aux réfugiés. Il s'agit sûrement ici de l'aspect le plus délicat de la gestion d'une crise migratoire ; malgré le fait que plusieurs pointent du doigt la manière injuste et fautive dont sont couverts les événements migratoires, il reste du progrès à faire et, jusqu'à présent, il ne semble pas y avoir de changements positifs à ce niveau. Ensuite, il y a le rôle des populations et des diasporas. Si les familles d'accueil sont apparues durant la crise de 2015, le concept a pris de l'importance en 2022. Malgré le fait que la population et la diaspora

peuvent aider à réduire le fardeau de l'accueil, leur gestion et encadrement restent flous, et malgré un programme mis en place par le gouvernement espagnol, beaucoup continue leurs activités en dehors du cadre établi.

En bref, la gestion des crises migratoires de 2015 et de 2022 doit servir de leçon et d'exemples pour les futures crises migratoires. Dans les deux cas, la société civile espagnole se démarque par sa capacité à naviguer dans des contextes qui sont rarement évidents, et savent faire preuve de débrouillardise. Si une crise migratoire ne peut se détacher du contexte sociopolitique au sein duquel elle évolue, il existe des outils (la protection temporaire à titre d'exemple), qui devraient être accessibles, peu importe l'endroit d'où sont originaires les réfugiés. Les crises de 2015 et de 2022 ont démontré que la plus grande leçon à tirer, c'est que l'humanitaire doit absolument se soustraire du politique afin d'être réellement efficace.

## BIBLIOGRAPHIE

Abriendo Fronteras Guadalajara. *Hagamos de Guadalajara un lugar de acogida para quienes huyen de la guerra y el hambre* (s. d.). Change.Org. Consulté 8 janvier 2023, à l'adresse <https://www.change.org/p/ministerio-de-asuntos-exteriores-y-de-cooperaci%C3%B3n-hagamos-de-guadalajara-un-lugar-de-acogida-para-quienes-huyen-de-la-guerra-y-el-hambre> (Pétition)

Accem. (10 mars 2022). *Accem gestiona el primer Centro de Recepción, Atención y Derivación para personas ucranianas de España*. Accem. <https://www.accem.es/accem-gestiona-primer-centro-recepcion-primera-acogida-derivacion-personas-ucranianas-espana/>

Accem. (2015, septembre 28). *La crisis de refugiados sirios y los Estados el golfo Pérsico*. Consulté le 2 avril 2023, à l'adresse <https://www.accem.es/la-crisis-de-refugiados-sirios-y-los-estados-el-golfo-persico/>

Agustín, Ó. G., & Jørgensen, M. B. (2019). Solidarity Cities and Cosmopolitanism from Below: Barcelona as a Refugee City. *Social Inclusion*, 7(2), 198-207. <https://doi.org/10.17645/si.v7i2.2063>

Akoka, K. (2018). Réfugiés ou migrants ? Les enjeux politiques d'une distinction juridique. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 25, 15-30. <https://doi.org/10.3917/nrp.025.0015>

Álvarez-Jiménez, G., & Padrós-Cuxart, M. (2017). How solidarity influences political actors to manage the refugee crisis : The case of proactiva open arms. *International and Multidisciplinary Journal of Social Sciences*, 6(2), 215. <https://doi.org/10.17583/rimeis.2017.2794>

Arcila Calderón, C., Blanco-Herrero, D., & Valdez Apolo, M. B. (2020). Rechazo y discurso de odio en Twitter : Análisis de contenido de los tuits sobre migrantes y refugiados en español / Rejection and Hate Speech in Twitter: Content Analysis of Tweets about Migrants and Refugees in Spanish. *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*. <https://doi.org/10.5477/cis/reis.172.21>

Avraham, E. (2002). Social-political environment, journalism practice and coverage of minorities : The case of the marginal cities in Israel. *Media, Culture & Society*, 24(1), 69-86. <https://doi.org/10.1177/016344370202400104>

Benli. (2019). March of Refugees, Cosmopolitanism, and Avant-Garde Political Agency. In *Migration, Protest Movements and the Politics of Resistance* (1st ed., pp. 113–132). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429463136-6>

Bittencourt, A. (2021). Les médias « grand public » et les médias « alternatifs » face à la « crise des migrants » : Construction et resignification d'un événement. *Communication*, Vol. 38/1. <https://doi.org/10.4000/communication.13490>

Blanchard, E. & Rodier, C. (2016). « Crise migratoire » : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 111, 3-6. <https://doi.org/10.3917/pld.111.0003>

Bridgeland, J. M., et al. 2009. The Quiet Crisis: The Impact of the Economic Downturn on the Nonprofit Sector. *Civic Enterprises and Democratic Leadership Council*, 3-21.

Brinker, L. (2021). Security net and ambassadors for social inclusion? The role of intermediaries in host–refugee relationships in homestay programs. *Social Inclusion*, 9(4), 232-242. <https://doi.org/10.17645/si.v9i4.4511>

Calvillo Cisneros, J. M.; Calatrava García, A. (2021). Los dilemas de la política migratoria española 2016-2019: un análisis desde el enfoque de la seguridad nacional. *Revista de Pensamiento Estratégico y Seguridad CISDE*, 6(2), 49-69.

Carr, H. (2014). Returning 'home': Experiences of reintegration for asylum seekers and refugees. *British Journal of Social Work*, 44(suppl 1), i140-i156. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcu046>

Carrol Goulding, S. (2022) “EU rail companies offer fleeing Ukrainians free travel”, Euractiv. Consulté 2 février 2023, à l'adresse <https://www.euractiv.com/section/railways/news/eu-rail-companiesoffer-fleeing-ukrainians-free-travel/>

Casas, M., Cobarrubias, S., & Pickles, J. (2011). ¿Se estiran las fronteras más allá de los territorios de soberanía? *Geopolítica(s). Revista de estudios sobre espacio y poder*, 2(1), 71-90. [https://doi.org/10.5209/rev\\_GEOP.2011.v2.n1.37898](https://doi.org/10.5209/rev_GEOP.2011.v2.n1.37898)

Castan Pinos, J. (2009). *'Building Fortress Europe? Schengen and the Cases of Ceuta and Melilla'*. (2009 ed.) (pp. 1-29). Centre for International Border Research (CIBR).

Cepaim, C. F. (2016, février 24). Declaración del Foro para la integración social de los inmigrantes sobre la actual crisis migratoria. Consulté le 2 avril 2023, à l'adresse <https://cepaim.org/declaracion-del-foro-para-la-integracion-social-de-los-inmigrantes-sobre-la-actual-crisis-migratoria/>

Chappart, P. (2009). L'artifice du « retour volontaire ». *Plein droit*, 81, 19-21. <https://doi.org/10.3917/pld.081.0019>

Chappart, P. (2011). Agent du « retour volontaire ». *Plein droit*, 91, 16-19. <https://doi.org/10.3917/pld.091.0016>

d'Appollonia, A.C. (2015). The Securitization of Immigration and Integration Governance. In: *Migrant Mobilization and Securitization in the US and Europe*. Europe in Transition: The NYU European Studies Series. Palgrave Macmillan, New York.

Deschenaux, F., & Laflamme, C. (2009). Réseau social et capital social : Une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.2902>

Dolea, A. (2022). The invisible luggage of the displaced: Emotions, trauma and public diplomacy. *Place Branding and Public Diplomacy*. <https://doi.org/10.1057/s41254-022-00285-z>

Dudek, C. M., & Pestano, C. (2019). Canarias en una mina: La crisis migratoria de los cayucos y la europeización de la política migratoria. *Revista Española de Ciencia Política*, 49, 85-106. <https://doi.org/10.21308/recp.49.04>

Dumont, G.-F. (2022). L'Ukraine face à la guerre : Géopolitique et population: *Population & Avenir*, n° 758(3), 17-19. <https://doi.org/10.3917/popav.758.0017>

Emre Benli, Ali (2018). March of Refugees, Cosmopolitanism, and Avant-Garde Political Agency. Dans Caraus, T., & Paris, E. (Éds.). (2018). *Migration, protest movements and the politics of resistance : A radical political philosophy of cosmopolitanism* (1<sup>re</sup> éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429463136>

Enríquez, C.G. (2022). La acogida a los refugiados ucranianos: algunos desafíos e incertidumbres. *Real Instituto Elcano*.

Estevens, J. (2018) Migration crisis in the EU: developing a framework for analysis of national security and defence strategies. *CMS* 6, 28.

Etzioni, A. (2009). The Common Good and Right: A Neo-Communitarian Approach. *Georgetown Journal of International Affairs*, 10(1), 113–119. <http://www.jstor.org/stable/43134196>

Exley, C. L., Lehr, N. H., & Terry, S. J. (2023). Nonprofits in good times and bad times. *Journal of Political Economy Microeconomics*, 000-000. <https://doi.org/10.1086/721805>

Forsé, M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux : Les enjeux de l'analyse structurale. *Informations sociales*, n° 147(3), 10-19. <https://doi.org/10.3917/inso.147.0010>

Fyfe, N., Timbrell, H., & Smith, F. M. (2006). The third sector in a devolved Scotland : From policy to evidence. *Critical Social Policy*, 26(3), 630-641. <https://doi.org/10.1177/0261018306065613>

Garcés-Mascareñas, B., Moreno-Amador, G. (2022) "Multilevel policy-making of refugee reception policies in Spain". Dans *Coping with Migrants and Refugees: Multilevel Governance across the EU*. Routledge, UK:

García Burgos, J. (2021). LA COOPERACIÓN MIGRATORIA en la configuración de las relaciones entre España y África subsahariana. *Revista española de derecho internacional*, 73(2), 101-114. <https://doi.org/10.17103/redi.73.2.2021.1a.06>

Gavilanes, M.A. (2022). Los solicitantes de asilo podrán acceder al sistema de acogida desde el momento de registrar su solicitud. *CIVIO*. Consulté 9 décembre 2022, à l'adresse <https://civio.es/el-boe-nuestro-de-cada-dia/2022/03/30/los-solicitantes-de-asilo-podran-acceder-al-sistema-de-acogida-desde-el-momento-de-registrar-su-solicitud/>

Gerometta, J., Haussermann, H., & Longo, G. (2005). Social innovation and civil society in urban governance: Strategies for an inclusive city. *Urban Studies*, 42(11), 2007-2021. <https://doi.org/10.1080/00420980500279851>

González Enríquez, C. (2022). La acogida a los refugiados ucranianos: algunos desafíos e incertidumbres. *Real Instituto Elcano*, p.1-7.

Grossman, J. (2019). Toward a definition of diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, 42(8), 1263-1282. <https://doi.org/10.1080/01419870.2018.1550261>

Guerra Sesma, D. (2018). La política migratoria común de la unión Europea : Efectos políticos de su ausencia. *Revista Chilena de Derecho y Ciencia Política*, 66-91. <https://doi.org/10.7770/rchdcp-V9N2-art1820>

Hassel, A., Wagner, B. (2016). Chapitre 3 : La « crise migratoire » européenne : défi, menace ou opportunité ? dans *Bilan social de l'Union européenne*, 63-94.

Hosnedlová, R. (2017). Reconfigurations spatiales et temporelles des réseaux personnels et du projet migratoire dans un contexte d'incertitude : Le cas des Ukrainiens en Espagne. *Espace populations sociétés*, 2017/3. <https://doi.org/10.4000/eps.7278>

Jessop, B. (2002). Liberalism, neoliberalism, and urban governance : A state-theoretical perspective. *Antipode*, 34(3), 452-472. <https://doi.org/10.1111/1467-8330.00250>

Jolkkonen, R. (2019). "Chapter 24: NGOs and their role in the welfare mix". In *Handbook of Social Policy and Development*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.

Jones, W., Teytelboym, A., & Rohac, D. (2017). Europe's Refugee Crisis: PRESSURE POINTS AND SOLUTIONS. *American Enterprise Institute*. <http://www.jstor.org/stable/resrep03281>

Krzyżanowski, M., Triandafyllidou, A., & Wodak, R. (2018). The Mediatization and the Politicization of the "Refugee Crisis" in Europe. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 16(1-2), 1-14. <https://doi.org/10.1080/15562948.2017.1353189>

*La Moncloa*. 26/10/2022. España supera las 150.000 protecciones temporales a refugiados de Ucrania [Prensa/Actualidad/Interior]. (s. d.). Consulté 29 décembre 2022, à l'adresse <https://www.lamoncloa.gob.es/serviciosdeprensa/notasprensa/interior/Paginas/2022/261022-refugiados-ucrania.aspx>

Lacomba Vázquez, J. y Berlanga Adell, M.J. (2022). Migrantes, refugiados y tercer sector social. Un análisis del papel de las grandes ONG españolas en la gestión de fondos y políticas. *Alternativas. Cuadernos de Trabajo Social*, 29(1), 1-23. <https://doi.org/10.14198/ALTERN.19307>

Lacroix, T. et Thouez, C. (2022). Villes, société civile et universités, des acteurs de l'accueil des réfugiés devenus incontournables. *Les Dossiers du CERI, Dossier " Guerre en Ukraine "*.

Lallement, M. (2006). 4. Capital social et théories sociologiques. Dans : Antoine Bevort éd., *Le capital social: Performance, équité et réciprocité* (pp. 71-88). Paris: La Découverte. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.bevor.2006.01.0071>

Lapshyna, I. (2019). Do diasporas matter? The growing role of the ukrainian diaspora in the uk and poland in the development of the homeland in times of war. *Central and Eastern European Migration Review*, Vol. 8, No. 1, 51-73. <https://doi.org/10.17467/ceemr.2019.04>

Leconte, R., Toureille, É., & Grasland, C. (2019). La production médiatique d'une « crise migratoire » : Dynamiques spatio-temporelles de l'agenda global de la presse en 2015. *Socio-anthropologie*, 40, 181-199. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6235>

Léonard, S., & Kaunert, C. (2022). The securitisation of migration in the European Union : Frontex and its evolving security practices. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 48(6), 1417-1429. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2020.1851469>

Lietart, I., Broekaert, E., & Derluyn, I. (2017). From social instrument to migration management tool : Assisted voluntary return programmes - the case of belgium: social policy & administration. *Social Policy & Administration*, 51(7), 961-980. <https://doi.org/10.1111/spol.12185>

López Cuesta, B. (2021). *ACTUALIZACIÓN DEL ESTUDIO ESPAÑA: ESPERANZA EN LA DIVERSIDAD. Sobre los derechos de las niñas y niños migrantes y refugiados*, 1-31.

López Martín, M., Gil Garrido, E. & Montero Orozco, C. (2016). El sistema de asilo y su protección social en España. *Servicios Sociales y Política Social*, 111, 105-115.

López-Sala, A., & Godenau, D. (2019). Entre la protección y el “beneficio” : El papel de las organizaciones de la sociedad civil en los mercados españoles de recepción migratoria. *Migraciones Internacionales*, 10. <https://doi.org/10.33679/rmi.v1i1.2135>

Marchamalo se declara municipio de acogida para refugiados y capta datos de voluntarios. (2015, septembre 4). *Ayto. Marchamalo*. <https://www.marchamalo.com/noticias/noticia-302/>

Masson, D., Baranyi, S., & Louis, I. (2021). Entre le mouvement des femmes et le mouvement des personnes handicapées : Mobilisations intersectionnelles des femmes handicapées en Haïti. *Aequitas*, 27(2), 69-85. <https://doi.org/10.7202/1083758ar>

McCloskey, S. (2022). The War in Ukraine Has Revealed a Hierarchy of Victims. *Policy and Practice: A Development Education Review*, 34, 138-149.

Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones (2022). Balance de la gestión de la situación migratoria derivada de la guerra de Ucrania. *Gobierno de España*.

Moffette, D. (2018). *Governing irregular migration : Bordering culture, labour, and security in Spain*. UBC Press.

Monforte, P., Maestri, G., & d'Halluin, E. (2021). 'It's like having one more family member': Private hospitality, affective responsibility and intimate boundaries within

refugee hosting networks. *Journal of Sociology*, 57(3), 674-689. <https://doi.org/10.1177/1440783321991679>

Moreno Mercado, J. M., García Marín, J., & G. Luengo, Ó. (2021). El conflicto de Siria en la prensa española: Un análisis sobre la securitización de la guerra. *Política y Sociedad*, 58(3), e74229. <https://doi.org/10.5209/poso.74229>

Newman, O., & De Zoysa, R. (1997). Communitarianism : The new panacea? *Sociological Perspectives*, 40(4), 623-638. <https://doi.org/10.2307/1389466>

Nieto, S. (2005). Cultural difference and educational change in a sociopolitical context. In A. Hargreaves (Éd.), *Extending Educational Change* (p. 138-159). Springer Netherlands. [https://doi.org/10.1007/1-4020-4453-4\\_7](https://doi.org/10.1007/1-4020-4453-4_7)

Ostrander, S. A. (2013). Agency and initiative by community associations in relations of shared governance : Between civil society and local state. *Community Development Journal*, 48(4), 511-524. <https://doi.org/10.1093/cdj/bss051>

Parsanoglou, D. (2020). Volunteering for refugees and the repositioning of state sovereignty and civil society : The case of Greece. *Citizenship Studies*, 24(4), 457-473. <https://doi.org/10.1080/13621025.2020.1755158>

Perbawani, F. C. L. (2022). European Union's Securitization and Favoritism Phenomenon: Lesson Learned from the 2015 Europe's Migrant Crisis. *WIMAYA*, 3(01), 49-56. <https://doi.org/10.33005/wimaya.v3i01.68>

Pérouse, J.-F. (2018). La Turquie et la « crise migratoire » de 2015. *Anatoli*, 9, 31-43. <https://doi.org/10.4000/anatoli.662>

Pertusa Rodríguez, L. (2022). Los Derechos Humanos como principio inspirador de la política exterior de España: El visado humanitario. *CUADERNOS DE DERECHO TRANSNACIONAL*, 14(1), 444-470. <https://doi.org/10.20318/cdt.2022.6693>

Porto, M. D. (2022). Water Metaphors and Evaluation of Syrian Migration: The *Flow of Refugees* in the Spanish Press. *Metaphor and Symbol*, 37(3), 252-267. <https://doi.org/10.1080/10926488.2021.1973871>

Poy Renau, A. (2022). Un sistema de acogida que no acoge. Abandono, desprotección y precariedad de los solicitantes de asilo excluidos del Sistema de Acogida español. *Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia*, 38 (1), 53-74. <https://doi.org/10.56247/qua.394>

Profesor de Derecho Constitucional, Universidad Complutense de Madrid, & García Vitoria, I. (2018). Una década sin Reglamento de asilo en España: Obstáculos e interpretaciones divergentes. *Anuario CIDOB de la Inmigración*, 2018, 116-128. <https://doi.org/10.24241/AnuarioCIDOBInmi.2018.116>

Ramírez-March, Á., & Montenegro, M. (2021). “Volem acollir”: Humanitarismo y posiciones de sujeto en la articulación de la solidaridad en cataluña. *Dados*, 64(1), e20180162. <https://doi.org/10.1590/dados.2021.64.1.227>

- Ran, G. J., & Join-Lambert, H. (2020). Influence of family hosting on refugee integration and its implication on social work practice : The French case. *European Journal of Social Work*, 23(3), 461-474. <https://doi.org/10.1080/13691457.2019.1706450>
- Red Europea de Migración (2013). *La organización de los Centros de Acogida para Solicitantes de Asilo en los distintos Estados miembros – España*, 5-36.
- Rodier, C. (2022) « Réfugiés d’Ukraine : le « deux poids, deux mesures » de l’Europe », *Esprit*, vol. 485, no. 5, pp. 22-25.
- Safran, W. (1991). Diasporas in modern societies : Myths of homeland and return. *Diaspora: A Journal of Transnational Studies*, 1(1), 83-99. <https://doi.org/10.1353/dsp.1991.0004>
- Salzman, R. (2011). *Civil society*. SAGE Publications, Inc., <https://dx.doi.org/10.4135/9781412979351>
- Sánchez Trigueros, C., & Fernández Collados, B. (2010). Retorno voluntario de inmigrantes. *Trabajo*, 23. <https://doi.org/10.33776/trabajo.v23i0.962>
- Sánchez, E. (2022). El color de piel : ¿un factor que cataloga refugiados? *Anuario en Relaciones Internacionales del IRI*, 2022. <http://sedici.unlp.edu.ar/handle/10915/144829>
- Sans auteur*. (septembre 19, 2020 ). Solución humanitaria, El Periódico Mediterráneo. <https://www.elperiodicomediterraneo.com/opinion/2020/09/19/solucion-humanitaria-40730822.html>
- Scholz, S. J. (2008). *Political solidarity*. Pennsylvania State University Press.
- Solicitud de Asilo en Territorio Español*. ACNUR España. (n.d.). Consulté le décembre : <https://help.unhcr.org/spain/solicitar-asilo-en-espana/solicitud-de-asilo-en-territorio-espanol-2/>
- Statista (s. d.). *Ukrainian refugees by country 2022*. Consulté 29 décembre 2022, à l’adresse <https://www.statista.com/statistics/1312584/ukrainian-refugees-by-country/>
- Statista, (données récoltées du 24 février 2022 au 3 janvier 2023). *Border crossings from and to Ukraine 2022*. Consulté 8 janvier 2023, à l’adresse <https://www.statista.com/statistics/1310270/number-of-refugees-from-ukraine/>
- Teule, C. (2017). « Accord » UE-Turquie : Le troc indigne. *Plein droit*, 114(3), 23. <https://doi.org/10.3917/pld.114.0023>
- The Data Team. (25 septembre 2015). Relocation quotas : EU ministers agree on a plan for the relocation of asylum-seekers. *The Economist*. <https://www.economist.com/graphic-detail/2015/09/22/relocation-quotas>
- Tissier-Raffin, M. (2015). Crise européenne de l’asile : L’Europe n’est pas à la hauteur de ses ambitions. *Revue des droits de l’homme*, 8. <https://doi.org/10.4000/revdh.1519>

Tyldum et Kjeøy (2022). Assessing future migration among Ukrainian refugees in Poland and Norway. *Fafo*.

Tyldum, G., Kjeøy, I. (2022). Assessing future migration among Ukrainian refugees in Poland and Norway. *Fafo*.

Usito. (s. d.). Usito. Usito. Consulté le 3 avril 2023, à l'adresse <https://usito.usherbrooke.ca/définitions/sociopolitique>

Valles Ferrero, M. (2016). ¿Vallas al asilo? Apuntes sobre el sistema de protección internacional en España. *Anuario CIDOB de la Inmigración, 2015-2016*, 226-245. <https://doi.org/10.24241/AnuarioCIDOBInmi.2016.226>

Vatz-Laaroussi, M., & Charbonneau, J. (2002). L'accueil et l'intégration des immigrants : À qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes. *Lien social et Politiques*, 46, 111-124. <https://doi.org/10.7202/000327ar>

Vianello, F. A., Finotelli, C., & Brey, E. (2021). A slow ride towards permanent residency: Legal transitions and the working trajectories of Ukrainian migrants in Italy and Spain. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47(13), 3172-3189. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1590187>

Wihtol de Wenden, C. (2016). L'accord entre l'Union européenne et la Turquie : Un jeu de dupes ? *Esprit, Mai*(5), 11. <https://doi.org/10.3917/espri.1605.0011>

Wonders, N. A., & Fernández-Bessa, C. (2021). Border Struggles, Political Unity, and the Transformative Power of the Local: US Sanctuary Cities and Spain's Cities of Refuge. *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, 10(3), 1-15. <https://doi.org/10.5204/ijcjsd.2037>

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Comment fonctionne le processus d'asile?

Tableau 2 : *Évolution des demandes d'asile présentées en Espagne et des places dans le système d'accueil (2011- 2021)*

Tableau 3 : Quotas de relocalisation

Tableau 4 : Communautés autonomes au sein desquelles le plus de protection temporaire fut traitées et accordées

Tableau 5 : Estimation du nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine enregistrées en Europe et en Asie depuis février 2022 au 13 décembre 2022, par pays sélectionné

Tableau 6 : Nombre cumulé de passages de frontières en provenance et à destination de l'Ukraine après l'invasion russe, du 24 février 2022 au 3 février 2023

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ACCEM</b>	Asociación Católica Española de Inmigrantes
<b>CAR</b>	Centro de Acogida a Refugiados
<b>CEAR</b>	Comisión Española de Ayuda al Refugiado
<b>CETI</b>	Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes
<b>CIE</b>	Centre de détention pour étrangers
<b>CREADE</b>	Centro de Recepción, Atención y Derivación
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>UE</b>	Union Européenne